



**Évaluation finale du**  
***PROGRAMME DE PROMOTION D'UNE***  
***AGRICULTURE DURABLE ET D'UNE CITOYENNETÉ***  
***au XXI<sup>ème</sup> SIÈCLE, Volet Bénin***

**Rapport**



Avril 2022

Calipso.Ida

## Liste des acronymes et abréviations

AG	Assemblée générale
AGR	Activité Génératrice de Revenus
ALDIPE	Association de Lutte pour un Développement Intégré et pour la Protection de l'Environnement
ATDA	Agences Territoriales de Développement Agricole
ATPC	Assainissement Total Piloté par les Communautés
AVEC	Association Villageoise d'Épargne et Crédit
AVC	Associations Villageoises de Commercialisation
DBA	Défi Belgique Afrique
DDAEP	Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
DG	Discussion de Groupe (avec les bénéficiaires)
ECMS	Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire
GAL	Gender Action Learning / Apprentissage par l'Action sur le Genre
HAMS	Hygiène et Assainissement en Milieu Scolaire
IT	Itinéraire Technique
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
PADCE XXI	Programme de promotion d'une agriculture durable et d'une citoyenneté au XXI <sup>ème</sup> siècle
RNA	Régénération Naturelle Assistée
SRI	Système de Riziculture Intensif

## Sommaire

Liste des acronymes et abréviations.....	2
Sommaire .....	3
Résumé exécutif .....	5
2. Description du programme.....	9
2.1 Contexte et origines du PADCE XXI au Bénin.....	9
2.2 Programme PADCE XXI .....	11
2.3 Évolutions du programme depuis l'évaluation mi-parcours.....	13
3. Méthodologie .....	14
3.1 Démarche méthodologique et outils de collecte des données.....	14
3.2 Déroulement de la mission et limites de l'évaluation .....	15
4. Résultats du programme .....	16
4.1 R1. Les productions de riz, maïs, soja sont initiées ou dynamisées à travers l'adoption d'itinéraires techniques adaptés au milieu et respectueux de l'environnement .....	16
4.2 R2. Des circuits de transformation et de commercialisation durables sont mis en place.....	19
4.3 R3. Une alimentation saine et responsable est promue auprès des consommateurs de la zone.....	22
4.4 R4. Les capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles du partenaire sont renforcées dans le domaine de l'agroécologie et de la capitalisation .....	25
4.5 L'atteinte de l'objectif spécifique du programme.....	27
5. Analyse des résultats selon les critères de pertinence, efficacité, impact et durabilité.....	31
5.1 Pertinence .....	31
5.2 Efficacité .....	32
5.3 Efficience .....	33
5.4 Impact.....	35
5.5 Durabilité.....	36
5.6 Genre.....	38
5.7 Environnement.....	40
6. Conclusions.....	41
7. Recommandations et suggestions.....	42
Références .....	45
Annexe 1 Termes de Référence .....	46
Annexe 2 Itinéraire de la mission .....	52
Annexe 3 Guides d'entretien.....	53
Annexe 4 Changements induits par le programme selon les bénéficiaires.....	57

Annexe 5	Changements induits par le volet ECMS selon les jeunes .....	58
Annexe 6	Hygiène et Assainissement en Milieu Scolaire .....	60
Annexe 7	Restitution à l'équipe d'ALDIPE et DBA à Bohicon .....	61

## Résumé exécutif

L'ONG Défi Belgique Afrique (DBA), financée par la coopération belge, est intervenue au Bénin dans le cadre du programme de promotion d'une agriculture durable et d'une citoyenneté au XXI<sup>ème</sup> siècle dont le volet Bénin est dénommé PADCE XXI en partenariat avec l'Association de Lutte pour un Développement Intégré et pour la Protection de l'Environnement (ALDIPE). Le programme est intervenu dans quatre Communes du département de Zou, à savoir : Abomey, Za-kpota, Zogbodomey et Zagnanado.

A la fin du programme, DBA a souhaité conduire une évaluation externe du programme mis en œuvre au Bénin. Le cabinet Calipso Ida. a été recruté pour conduire cette évaluation. L'équipe de Calipso était composée de Nico Bakker et Josias Toviho. La mission de terrain s'est déroulée du 11 au 17 Janvier 2022.

Le PADCE XXI vise à promouvoir le développement de filières agricoles locales par des communautés ancrées durablement dans leur territoire par atteindre 4 résultats :

- R1. Les productions de riz, maïs, soja sont initiées ou dynamisées à travers l'adoption d'itinéraires techniques adaptés au milieu et respectueux de l'environnement ;
- R2. Des circuits de transformation et de commercialisation durables sont mis en place ;
- R3. Une alimentation saine et responsable est promue auprès des consommateurs de la zone ;
- R4. Les capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles du partenaire sont renforcées dans le domaine de l'agro-écologie et de la capitalisation.

Suite à l'évaluation mi-parcours, les partenaires ont effectué une série d'adaptations importantes au programme pour mieux répondre aux défis.

L'évaluation avait deux approches principales. La première consistait à effectuer une enquête qualitative des changements attribuables au projet avec des questions ouvertes afin d'éviter les réponses guidées et la deuxième approche, utilisée avec les membres des AVC et coopératives filières, était une « appréciation par les pairs » dans laquelle les membres de ces organisations formulaient des critères de bon fonctionnement de leur organisation. La mission a rencontré au total 56 femmes et 64 hommes bénéficiaires du programme. Le temps était le facteur le plus limitant de la mission. Cependant, il n'a pas limité les possibilités de recueillir les informations requises, les perspectives et de faire une triangulation.

### **En ce qui concerne l'atteinte des résultats du programme**

Globalement, l'outcome (objectif spécifique) a été atteint. Une analyse des changements identifiés lors des rencontres avec les bénéficiaires confirme une amélioration au niveau de 3 des 4 éléments cités (revenus, alimentation et hygiène, pas de changement au niveau de l'environnement).

Les indicateurs du premier résultat ont dépassé les cibles prévues et surtout en ce qui concerne la production rizicole, on peut constater une vraie dynamisation de la production et commercialisation. Les niveaux de productions et commercialisation du maïs et soja sont pourtant encore timides malgré un bon niveau de suivi des ITs.

De même, l'atteinte des indicateurs cibles du deuxième résultat est bon et la commercialisation, à travers le mécanisme de warrantage, a très bien évolué. Le nombre des membres a aussi crû de façon significative. Même si les organisations des producteurs dressent leur bilan financier et organisent des

AG, il y a certains soucis au niveau de leur bon fonctionnement et autonomie vis-à-vis d'ALDIPE.

En ce qui concerne le résultat 3, les cibles des indicateurs sont atteintes, mais les changements vont au-delà des indicateurs et l'introduction des groupes AVEC (originellement conçue pour la motivation des bénévoles) a joué un rôle de catalyseur de changement communautaires.

L'évaluation peut aussi confirmer que les capacités organisationnelles ont été renforcées et la mission a constaté une évolution positive de l'organisation ALDIPE.

### **L'appréciation des critères OECD**

De manière générale, le programme PADCE XXI au Bénin peut être considéré comme étant **pertinent**. Les adaptations après l'évaluation mi-parcours ont très hautement amélioré la pertinence au cours de la deuxième phase du programme.

Le programme a été assez **efficace**. Plusieurs facteurs ont joué un rôle positif à l'atteinte des résultats : l'engagement de l'équipe d'ALDIPE, l'introduction du système de warrantage et la formation des groupes AVEC, entre autres. Des freins identifiés se trouvent surtout au niveau de l'approche méthodologique qui, cependant, ont évolué positivement graduellement au long du programme.

L'**efficience** du programme est considérée bonne, même s'il y avait quelques opportunités perdues de construction de plus de synergie.

L'**impact** du programme se trouve au niveau des investissements dans le cadre de vie, des changements, de l'alimentation et l'hygiène et soins des enfants, plus d'initiatives économiques et encore plus d'investissements dans la production agricole (production toute l'année, augmentation des superficies emblavées). Il est probable que de nouvelles connaissances et compétences (alphabétisation, gestion), ainsi qu'une amélioration de l'estime et de la confiance en soi ait contribué à ces changements.

La **durabilité** reste le défi le plus important du programme, malgré une évolution positive des approches et au niveau organisationnel des AVC et AVEC. Ce défi se trouve principalement au niveau des acquis collectifs.

En ce qui concerne le **genre**, les changements les plus importants pour les femmes sont d'abord l'amélioration de la nutrition (30%), croissance économique du village (27%) et, dans une moindre mesure, l'accès aux crédits (16%), amélioration des pratiques agricoles (14%), l'augmentation des connaissances (13%), la propreté du village (11%) et l'amélioration de la sécurité alimentaire (11%).

La mission n'a pas identifié d'effets négatifs spécifiques. Mais les données sur l'évolution du statut socio-économique suggèrent que les hommes ont su mieux profiter du programme que les femmes. Ainsi, étant donné que le point de départ pour les femmes est moins favorable que pour les hommes, cet aspect aurait pu mériter plus d'attention pour améliorer spécifiquement les conditions des femmes.

Au regard des données disponibles, on ne peut pas conclure que le programme a eu un effet positif sur l'**environnement**, avec l'exception de l'amélioration de l'environnement sanitaire dans les villages. Néanmoins, il y a eu des efforts d'atténuation de certains effets négatifs (reboisement), mais pas une amélioration.

## Conclusions

L'impact positif des interventions est bien noté, surtout au niveau de la santé de la mère et de l'enfant, la propreté des villages, l'accès au crédit, la sécurité alimentaire (autoconsommation) et l'amélioration de la commercialisation (du riz en particulier) pour les producteurs.

De l'avis de la mission, la pertinence et l'efficacité pourraient être améliorées en adoptant des approches qui permettent un rôle plus actif du groupe cible dans la définition des besoins et la conception des activités, ainsi que la réflexion sur la mise en œuvre.

Il y a certains risques qui pourraient mettre en cause la pérennisation qui sont surtout liés à la faiblesse des organisations créées au cours du programme et un manque de cadres structurants et motivants pour les différents agents et bénévoles.

## Recommandations

Les recommandations principales de l'évaluation sont :

**En ce qui concerne ALDIPE :** Faire une évaluation organisationnelle systématisée pour mieux pouvoir évaluer le processus de renforcement des capacités et Continuer l'intégration des différents volets du programme.

**En ce qui concerne l'agroécologie et la résilience :** L'approche agroécologique doit être basée sur le système productif des producteurs et non sur des IT. L'expérimentation doit être basée sur les problèmes prioritaires identifiés avec les producteurs. Maintenir ou améliorer la diversité et analyser les possibilités d'intégrer la RNA et l'agroforesterie.

**En ce qui concerne les organisations des producteurs et les relais IT :** Focaliser le renforcement des organisations des membres sur la base des principes de la participation, partage d'information, transparence, redevabilité, efficacité et efficience pour renforcer la confiance mutuelle.

**En ce qui concerne la nutrition et l'assainissement :** renforcer les liens entre la production saine, l'autoconsommation, la diversité et l'alimentation équilibrée et Intégrer l'approche HAMS pour renforcer le travail au niveau de l'hygiène et l'assainissement au niveau communautaire.

**En ce qui concerne l'ECMS :** Continuer les efforts de mieux intégrer l'ECMS dans le reste du programme et mieux intégrer les activités dans la vie quotidienne de l'école, proposer des stratégies préventives sur les moyens curatifs.

**En ce qui concerne les groupes AVEC :** L'approche AVEC mérite une place plus centrale dans le programme au-delà de stratégie de motivation des structures communautaires, grâce à sa capacité de mobilisation et dynamisation des communautés. ALDIPE devrait céder le rôle de promoteur local et recruter et former des promoteurs locaux qui peuvent créer des groupes appuyés par ALDIPE. Pour les participants les plus performants et les plus entreprenants, développer, sur la base de leurs besoins, des mécanismes pour faciliter l'accès au microcrédit formel.

**En ce qui concerne le genre :** Initier le processus GAL au sein d'ALDIPE et Intégrer l'approche GAL dans les interventions auprès des communautés.

## **1. Introduction**

L'ONG Défi Belgique Afrique (DBA), financée par la coopération belge, est intervenue au Bénin dans le cadre du programme de promotion d'une agriculture durable et d'une citoyenneté au XXI<sup>ème</sup> siècle dont le volet Bénin est dénommé PADCE XXI. Le programme PADCE XXI de DBA a été mis en œuvre en partenariat avec l'Association de Lutte pour un Développement Intégré et pour la Protection de l'Environnement (ALDIPE). Le programme est intervenu dans quatre Communes du département de Zou, à savoir : Abomey, Za-kpota, Zogbodomey et Zagnanado.

L'organisation ALDIPE est chargée de l'exécution opérationnelle du programme et DBA est responsable du suivi, appui et conseil en vue d'assurer la qualité, l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre du programme.

A la fin du programme, DBA a souhaité conduire une évaluation externe du programme mis en œuvre au Bénin. Dans le cadre de cette évaluation, l'outcome sera considéré comme l'atteinte de l'objectif spécifique et les résultats ayant conduit à l'atteindre, et que nous analysons selon les critères de : pertinence, efficacité, efficience, effets-impact, durabilité et les thèmes transversaux, dont le genre et l'environnement. Le présent document est le fruit de cette évaluation.

Le cabinet Calipso Ida. a été recruté pour conduire cette évaluation. L'équipe de Calipso était composée de Nico Bakker (Chef de mission et expert en sécurité alimentaire et développement durable) et Josias Toviho (Ingénieur agronome), consultant-associé et traducteur/interprète. La mission de terrain s'est déroulée du 11 au 17 janvier 2022.

## 2. Description du programme

### 2.1 Contexte et origines du PADCE XXI au Bénin

L'Association de Lutte pour un Développement Intégré et pour la Protection de l'Environnement (ALDIPE), basée à Bohicon, a été créée en 1989.<sup>1</sup> ALDIPE a pour mission de participer au développement socio-économique et culturel de l'Afrique en général et du Bénin. En effet, elle appuie les populations défavorisées des zones déshéritées à travers des approches de responsabilisation et d'autopromotion. Elle a son siège à Bohicon. A ce jour, ALDIPE est une référence au niveau national<sup>2</sup> et a obtenu un agrément du Gouvernement du Bénin pour trois types de conseils agricoles. L'organisation est l'actuel chef de fil du groupe de travail n°3 relatif à l'Agriculture dans le Département du Zou.

L'organisation est structurée et fonctionne avec une Assemblée Générale annuelle, des organes de décision et des organes d'exécution technique et d'appui. En effet, l'organe de décision technique est composé du : Département de développement rural et sécurité Alimentaire, Département des droits de l'enfant et de la femme, Département de santé Nutrition & WASH et Département d'éducation et formation. En revanche, l'organe d'appui est composé de : département des Finances, département des Ressources Humaines, département de Suivi & Évaluation, département de Conseil et Marketing, communication et partenariat. ALDIPE est composée d'un personnel d'une trentaine d'agents.

Outre le programme PADCE XXI, ALDIPE entretient des partenariats avec Plan International, GiZ, SUCO/CUSO, Commune de Hoogstraten et MCDI, entre autres. ALDIPE développe des activités dans 8 des 12 départements du pays (Note de présentation de l'ONG ALDIPE 2020).

Le partenariat entre DBA et ALDIPE remonte à 2006 dans le cadre d'activités d'éducation au développement menées par l'ONG belge au Bénin. La prise de connaissance progressive, notamment via le partage de visions, ainsi que la confiance entre les deux ONG ont amené en 2007 à inaugurer un volet Sud centré sur la sécurité alimentaire dans le département du Zou.

Le PADCE XXI est une suite de la collaboration entre DBA et ALDIPE dans les programmes CODDÉSUD I, II & III (2007 – 2016), avec quelques adaptations et innovations basées sur les leçons apprises des programmes antérieurs :

- Un changement géographique des interventions (Allahé à Za-kpota lors du premier programme. Par contre, le programme actuel se focalise sur l'Arrondissement de Avlamè, Commune de Zogbodomey) ;
- Une approche chaque fois plus intégrée, allant des aménagements de bas-fonds pour la production du riz vers un programme complet de développement rural ; approvisionnement en eau, aménagements de pistes rurales, alphabétisation, commercialisation organisée, transformations agricoles, nutrition en passant par l'épargne et le crédit.
- Une décision de transiter vers une approche agroécologique et promouvoir une réduction de l'utilisation des intrants chimiques ;

---

<sup>1</sup> Officiellement reconnue comme ONG en 1990.

<sup>2</sup> ALDIPE a obtenu du Gouvernement Béninois un Accord Cadre, l'ONG est une des 7 ONG qui a été labellisée comme une ONG crédible par la Maison de la Société Civile (Note de présentation de l'ONG ALDIPE 2020).

- Une décision d'organiser la commercialisation par filière (c'est-à-dire une coopérative par spéculation (Riz, Soja et Maïs))<sup>3</sup> et des AVC comme organisation faitière des différentes coopératives;
- L'introduction des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) ;
- Renforcement de l'approche genre.

Une des évolutions les plus remarquables du programme est sa réorganisation pour être en phase avec la nouvelle politique agricole au Bénin. En effet, les réformes du gouvernement ont établi un nouveau dispositif d'administration du monde rural. Ce dispositif intègre la séparation des fonctions régaliennes de celles d'appui au développement des filières agricoles avec la création des Directions Départementales de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (DDAEP) et des Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA). Une approche filière « locomotive » dans différents pôles<sup>4</sup> est promue avec d'autres filières de diversification<sup>5</sup> en appui. La reconnaissance par le gouvernement des efforts d'ALDIPE dans le monde rural et l'attribution de l'Agrément confère à ALDIPE de devenir membre du conseil agricole, ce qui doit être mesuré à sa juste valeur dans la mesure où, dans la vision du gouvernement, les ONG deviennent des services pour la mise en œuvre de la politique agricole du gouvernement. Ainsi, ALDIPE est devenue le chef de fil pour la promotion du soja, maïs et du riz<sup>6</sup> sur la base d'un contrat de prestation de conseils et de vulgarisation agricoles entre ALDIPE et le gouvernement. Cette réforme change la perspective de la théorie de changement, notamment la partie « *des services décentralisés et déconcentrés qui assurent leurs rôles et responsabilités et des communautés qui prennent en charge leur développement* » car, avec ces changements, ALDIPE pourrait devenir une extension du bras exécutif des services agricoles.

Un deuxième changement est le décret présidentiel de limiter la transhumance. Désormais, les éleveurs étrangers (venant du Nord-Bénin) ne peuvent plus descendre au-delà de Dassa-Zoumè (Département Collines). En même temps, les éleveurs sédentaires sont obligés de se faire recenser dans leur commune respective et recevront des badges pour un suivi du bétail suivant son trajectoire. Avec une pression croissante sur les ressources naturelles et une intensification de l'agriculture, il y a chaque fois plus de conflits entre les agriculteurs résidents et les éleveurs en transhumance. L'invasion des troupeaux peut provoquer des dégâts sérieux, notamment au niveau des infrastructures (bas-fonds aménagés et sur des parcelles en attente d'être récoltées). Depuis l'évaluation mi-parcours, cette réforme semble porter quelques fruits car il y a eu une réduction des tensions selon les propos rapportés par les agents d'ALDIPE.

Une troisième évolution se situe au niveau de l'accès à l'eau potable. En 2018, le contexte politique du secteur a évolué avec la création d'une agence nationale de l'eau. Le changement de contexte a eu pour conséquence la remise en cause de la maîtrise d'ouvrage communale dans le secteur. Désormais, c'est l'agence nationale de l'eau qui est l'unique responsable de la réalisation des infrastructures d'eau publiques.

---

3 En phase avec la politique du Gouvernement Béninois où les ATDA ont été créées pour faire la promotion des filières, ainsi que la réorganisation des agents des ATDA dans les communes (voir ci-dessous).

4 Zone géographique qui peut couvrir (des parties de) plusieurs départements, au total 7 pôles sont définis.

5 Par exemple, le département de Zou fait partie du pôle 5 Zou Couffo. La filière "locomotive" est celle des agrumes (oranges et mangues).

6 Dans cette approche filière, la création des Associations de Vente Groupée (AVC) par filière est logique.

## 2.2 Programme PADCE XXI

Le PADCE XXI vise à promouvoir le développement de filières agricoles locales par des communautés ancrées durablement dans leur territoire (objectif spécifique ou *outcome*).

Trois grands domaines stratégiques ont été identifiés :

- *Une approche territoriale est initiée par l'ensemble des acteurs locaux.* L'approche passe par une sécurisation foncière, des services décentralisés et déconcentrés qui assurent leurs rôles et responsabilités et l'autonomisation des communautés.
- *La structuration du secteur agricole.* Augmenter le revenu des producteurs en améliorant l'accès à de (nouveaux) marchés d'écoulement pour les producteurs, la transformation et la commercialisation des productions pour une plus-value de la production primaire.
- *Le soutien à l'agriculture familiale par les organisations intervenant dans ce secteur.* L'agriculture familiale permet à des familles de lutter contre l'insécurité alimentaire, la faim grâce à leurs productions agricoles dont une bonne partie est destinée à l'autoconsommation. Soutenir l'agriculture familiale, c'est viser à assurer la sécurité alimentaire de millions d'agriculteurs familiaux.

Cet objectif spécifique se décline en quatre 4 résultats ci-dessous mentionnés :

- R1. Les productions de riz, maïs, soja sont initiées ou dynamisées à travers l'adoption d'itinéraires techniques adaptés au milieu et respectueux de l'environnement ;
- R2. Des circuits de transformation et de commercialisation durables sont mis en place ;
- R3. Une alimentation saine et responsable est promue auprès des consommateurs de la zone ;
- R4. Les capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles du partenaire sont renforcées dans le domaine de l'agro-écologie et de la capitalisation.

Les activités mises en œuvre pour atteindre le Résultat 1 sont l'aménagement des bas-fonds et la promotion de certains itinéraires techniques pour la production du riz, maïs et du soja en vue d'une transition vers une agriculture agroécologique. La promotion des itinéraires techniques est réalisée par la sélection et formation des relais agricoles ; une partie de la formation consiste en des stages pratiques à l'éco-ferme d'ALDIPE à Allahé dans la Commune de Za-kpota.

Les activités pour assurer l'atteinte du Résultat 2 sont la création d'Associations Villageoises de Commercialisation (AVC) et de coopératives filières pour la vente groupée et l'application d'un système de stockage et de warrantage, cumulant la création d'une organisation faîtière, l'appui aux processus de transformation des producteurs (décortiqueuse de riz, étuvage) et l'aménagement et construction de pistes rurales pour faciliter l'accès aux bas-fonds aménagés et l'écoulement des produits. Il est aussi attendu que l'alphabétisation facilite le bon fonctionnement des AVCs et des coopératives.

Le Résultat 3 doit être atteint à travers la formation et l'appui aux animatrices en hygiène et en nutrition. Les relais nutrition travaillent sur le suivi et la récupération des enfants de 0-5 ans, alors que les animatrices hygiène travaillent sur l'assainissement et la sensibilisation sur la propreté du cadre de vie.

Pour pérenniser la fonction des animatrices, c'est-à-dire pour les motiver, le programme a facilité la

création des groupes d'épargne et crédit.

Un autre élément non moins important est la construction/réhabilitation des forages (2 par le programme) et le renforcement des capacités des comités de gestion.

Un dernier élément inclus dans ce résultat est l'activité ECMS (Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire) dans une dizaine d'écoles à Abomey afin de réfléchir, avec des jeunes et pour les jeunes, aux enjeux du développement local, la consommation responsable, la sécurité alimentaire et les changements climatiques.

Le quatrième résultat repose essentiellement sur le renforcement de l'organisation ALDIPE, avec un focus sur la communication (capitalisation), l'agroécologie et le réseautage.

Le programme est mis en œuvre dans le Département du Zou dans les communes de Za-kpota, Zogbodomé, Zagnanado et Abomey. Les groupes cibles visés dans le cadre de ce programme sont composés de 350 ménages ruraux pour les Résultats 1 et 2, 1250 pour le Résultat 3, et 20 personnes (l'équipe ALDIPE) pour le Résultat 4. Le programme intervient principalement dans 5 villages de la Commune de Zogbodomé, notamment dans l'arrondissement d'Avlamè et, dans une moindre mesure, dans 3 villages dans la Commune de Zagnanado. Les activités d'ECMS se déroulent dans 10 établissements scolaires de la ville d'Abomey, Commune d'Abomey.



**Illustration 1 : Zone d'intervention du PADCE XXI : Les Communes d'Abomey, Za-Kpota, Zogbodomé et Zagnanado dans le département de Zou.**

Le programme est mis en œuvre par une équipe de 10 personnes sous l'orientation du Directeur Exécutif. Cette équipe est répartie en trois groupes thématiques :

- *Groupe agricole* : un responsable du volet agricole, un chargé des aménagements de bas-fonds, un chargé de la vulgarisation agricole (et responsable de l'éco-ferme), un conseiller commercial.
- *Groupe santé, nutrition, assainissement* : une chargée nutrition, une chargée assainissement et un chargé pour l'alphabétisation.
- *Groupe 3*, composé de deux responsables pour le volet ECMS.

Ces équipes sont appuyées par les services Administration, Ressources humaines et Suivi-évaluation de l'organisation.

## 2.3 Évolutions du programme depuis l'évaluation mi-parcours

En réponse aux points faibles soulevés pendant l'évaluation mi-parcours, les responsables du programme ont fait un effort appréciable de mise en œuvre des recommandations formulées lors de la deuxième phase du programme. Ainsi, l'équipe d'évaluation a noté :

- Un changement dans l'organisation des formations agricoles (la formation sur les Itinéraires Techniques (IT) initialement destinée uniquement aux relais s'est élargie à un plus grand nombre d'agriculteurs) a amélioré l'efficacité et l'efficacité du programme ;
- À Zogbodomey, on observe déjà une diversification des produits commercialisés sous warrantage. Ainsi, pareillement au maïs qui constitue la spéculation phare, l'arachide et le niébé ont également été mis sous warrantage en 2021 ;
- Une réorientation d'aménagement des bas-fonds sur la base d'une étude environnementale réalisée en 2020 par le programme afin de minimiser les risques de dégradation environnementale.
- Les produits locaux utilisés lors des séances d'animation nutrition dans les communautés sont directement fournis par les communautés elles-mêmes. Ces denrées étaient précédemment achetées dans les centres villes puis amenés par ALDIPE.
- Un transfert progressif des responsabilités au niveau des groupes AVEC. Pour le nouveau programme, il est prévu de former des promoteurs villageois afin de rendre définitivement autonomes ces groupes.
- Adaptation des activités de l'ECMS avec un effort d'intégrer des jeunes urbains et ruraux déscolarisés et donner plus d'attention à la production et consommation locale. En effet, il y a eu la création de Totchéminton sur l'initiative des jeunes pour la collecte et la vente du riz local.
- Un effort de synergies créé entre différents volets comme par exemple les actions d'assainissement dans les écoles mises en place par le volet ECMS et hygiène, la mise en contact des jeunes urbains avec les producteurs et productrices par le volet ECMS et agricole, l'accompagnement du volet alphabétisation pour faciliter la compréhension de certains mots clés lors des réunions mensuelles et les AG des coopératives et les formations des producteurs organisées par le volet agricole.

Par ailleurs, il faut également noter que d'autres recommandations formulées lors de l'évaluation mi-parcours n'ont pas pu être mises en œuvre lors de la phase 2 du PADCE XXI, mais elles ont néanmoins influencé la formulation du nouveau programme de DBA et ALDIPE.

### 3. Méthodologie

#### 3.1 Démarche méthodologique et outils de collecte des données

L'évaluation s'est déroulée en trois phases distinctes : la préparation, le travail de terrain et la rédaction du rapport.

L'évaluation s'est appuyée sur différentes sources d'information, ce qui a permis la triangulation de certains constats :

- Information secondaire générale : par ex., consultation des statistiques nationales (site de l'INSEA), études et rapports publiés sur l'agroécologie, approches d'apprentissage paysanne et vulgarisation rurale, les AVEC, approches d'alphabétisation, etc.
- Information secondaire spécifique au projet : rapports du projet (y compris l'évaluation mi-parcours), plans annuels, cadre logique, proposition de projet, études du projet (y inclus l'étude de l'impact environnemental de l'aménagement et de la mise en valeur des bas-fonds), etc.
- Information primaire : les sources d'information proviennent du personnel de DBA et ALDIPE, des bénéficiaires des différentes activités dans les différentes communes, des représentants des autorités locales (communes, DDAEP, ATDA), de la direction des écoles et des jeunes, des participants dans le programme ECMS et du représentant de Louvain Développement.
- Observations directes sur le terrain.

Pour la phase préparatoire, DBA a fourni tous les documents requis liés au projet. Au cours de cette étape, une réunion par Skype s'est tenue avec la Responsable pour le Bénin de DBA.

Une planification préliminaire et une liste des localités et activités clés ont été établies à partir de la documentation du projet et des échanges avec DBA (pour la liste complète des contacts et des rencontres, consulter l'annexe 2). Des guides d'entretien spécifiques par types d'acteurs clés et par discussions de groupes (GD) ont été développés (Annexe 3).

La mission de terrain a débuté par la consolidation de la planification entre les équipes de consultance et d'ALDIPE. Ensuite, les consultants ont facilité une session d'auto-évaluation des différentes activités du programme par l'équipe d'ALDIPE.

En ce qui concerne le travail de terrain, il y avait deux approches principales. La première consistait à effectuer une enquête qualitative des changements attribuables au projet avec des questions ouvertes afin d'éviter les réponses guidées. L'appréciation incluait tant des questions complémentaires de compréhension, ainsi qu'une classification hiérarchique des changements induits répertoriés chez les groupes ciblés. La deuxième approche, celle qui a été utilisée avec les membres des AVC et coopératives filières, était une « appréciation par les pairs » dans laquelle les membres de ces organisations formulaient des critères de bon fonctionnement de leur organisation suivie d'échanges entre leurs pairs d'autres villages afin de voir dans quelle mesure ces critères de bon fonctionnement étaient respectés ou non au sein des AVCs et des coopératives.

Les discussions de groupe ont été tenues avec des groupes de relais agricoles, des membres des groupes AVEC/membres de comités d'hygiène/animateurs nutrition. Au cours des DG, une hiérarchisation des changements les plus importants a été effectuée par les participants.

Des rencontres avec des responsables des écoles où les activités d'ECMS sont mises en œuvre et une rencontre de groupe avec des bénévoles ECMS ont aussi été réalisées.

Au terme de la phase de terrain, un atelier de restitution s'est tenu à Bohicon au siège de l'organisation avec l'équipe d'ALDIPE et la Responsable de DBA. Cette restitution a contribué à clarifier et corriger certaines questions. Durant la phase de rédaction du rapport, des informations supplémentaires ont été recueillies auprès des membres de l'équipe avec l'appui de la Responsable de DBA. Avant la finalisation du rapport, une version provisoire a été partagée pour encore recueillir des commentaires, compléments et corrections.

### **3.2 Déroulement de la mission et limites de l'évaluation**

Pour cette mission, les consultants se sont concentrés sur les effets et impacts des interventions et donc sur les bénéficiaires directs du programme. Contrairement à l'évaluation mi-parcours, lors de l'évaluation finale, il a été possible de rencontrer séparément les différents groupes d'acteurs ; cela a facilité l'analyse des effets des différents volets du programme.

Plusieurs membres de l'équipe d'ALDIPE ont accompagné la mission, organisé et facilité les aspects logistiques lors de l'évaluation du programme. Ils se sont également rendus disponibles en cas de besoin, avant, pendant et après le travail de terrain. En outre, ils ont mobilisé les différents groupes de bénéficiaires et parties prenantes du projet qui se sont mis à disposition.

La mission a rencontré au total 56 femmes et 64 hommes bénéficiaires du programme. La grande majorité des femmes a participé aux rencontres et échanges avec les AVEC ; quant aux hommes, ils étaient plus nombreux dans les rencontres des AVC, coopératives filières et relais. Le nombre de participants à Avlamè a été plus important qu'à Zounnou, dans toutes les rencontres<sup>7</sup>, ce qui est probablement lié à la distance plus grande de la zone et aux difficultés de mobilisation associées. Cela pourrait également être dû à une certaine démotivation du fait que les interventions intensives d'ALDIPE dans la Commune soient finies. Par ailleurs, les différents groupes ont montré un vif intérêt à la mission et une ouverture d'esprit à partager leurs expériences.

Les rencontres étaient organisées par Commune. Ainsi, les participants venaient des différents villages ; les déplacements conditionnent toujours la participation des personnes et surtout des femmes et des plus vulnérables. Avec plus de temps, on aurait pu opter pour faire des rencontres dans plusieurs villages.

Les participants aux rencontres étaient surtout des personnes avec une certaine responsabilité (relais, direction des comités, animatrices etc.). Cela crée un certain biais<sup>8</sup> des perspectives chez les bénéficiaires.

Les outils utilisés ne sont pas adaptés pour pouvoir vérifier si les différentes pratiques (agricoles, d'hygiène) sont effectivement mises en pratique par les différents acteurs.

La mission n'a pas réalisé de rencontres avec des acteurs externes (commerçants ou agents ATDA, par exemple), ce qui limite d'une certaine façon les perspectives recueillies et limite également la triangulation de certains éléments. La raison principale étant le temps imparti pour la mission au regard des limites budgétaires.

---

7 Rencontres relais: 24 vs 17, rencontres AVEC/hygiène/santé: 28 vs 22, rencontres AVC: 30 vs 14.

8 Une distorsion systématique de la perspective.

## 4. Résultats du programme

### 4.1 R1. Les productions de riz, maïs, soja sont initiées ou dynamisées à travers l'adoption d'itinéraires techniques adaptés au milieu et respectueux de l'environnement

Les principales activités ciblées pour atteindre ce résultat sont l'aménagement des bas-fonds, la formation des relais agricoles sur les itinéraires techniques de production du riz, maïs et soja en vue de favoriser la transition d'une agriculture conventionnelle vers une agriculture agroécologique. La promotion des itinéraires techniques est réalisée par la sélection et la formation des relais agricoles. Depuis l'évaluation mi-parcours, ALDIPE a changé son approche de formation. Ainsi, après l'évaluation intermédiaire, les sessions de formation ne sont plus tenues à l'écoferme à Allahé, mais directement au sein des communautés et étendues à tous les producteurs.

Les indicateurs pour ce résultat sont de deux ordres : le taux d'adoption des IT et les superficies aménagées. Les indicateurs sont plutôt des indicateurs des outputs et n'indiquent pas vraiment d'éventuels effets des adoptions des IT (par exemple, sur la productivité, la sécurité alimentaire ou des effets économiques), ni l'échelle (par exemple, % de la population qui est engagé dans une production mieux adaptée et plus respectueuse de l'environnement).

- **Indicateur 3** : Parmi les bénéficiaires formés à la ferme école, au moins 60% adoptent des itinéraires techniques adaptés au changement climatique pour le riz, 60% pour le maïs et 60% pour le soja. Selon les estimations d'ALDIPE, les résultats obtenus avoisinent 65% (voir ci-dessous).

Le premier élément pour atteindre le résultat est la formation et l'opérationnalisation des relais Itinéraire Technique (IT) pour promouvoir des itinéraires techniques qui visent à améliorer le rendement et réduire l'utilisation des intrants chimiques.

Les changements mis en œuvre par ALDIPE, suite aux recommandations des consultants lors de l'évaluation mi-parcours, semblent déjà avoir porté des effets positifs en ce qui concerne les taux d'adoption des techniques par les propres relais:

#### Taux d'adoption des techniques IT par les relais

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Maïs</b>	19%	63%	47%	88%	88%
<b>Soja</b>	21%	50%	50%	87%	79%

Source : Système de suivi ADLIPE

En outre, en ce qui concerne les producteurs associés, même si la croissance du taux d'adoption par ces derniers est moins accentuée, il est fort probable que sans les adaptations dans l'approche de formation le but ne serait pas atteint.

#### Taux d'adoption des techniques IT par les producteurs

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Maïs</b>	2%	20%	47%	53%	63%
<b>Soja</b>	6%	21%	56%	47%	74%

Sources : Système de suivi ADLIPE

Le nombre des producteurs touchés par les relais n'a pas changé (en principe 7 producteurs associés par relais).

Par ailleurs, il n'a pas été observé une corrélation positive entre le taux d'adoption et la productivité. En effet, malgré l'augmentation du taux d'adoption, son effet ne s'est pas fait ressentir sur les données relatives à la productivité :

**Rendement par spéculation (en tonne/ha) comparé avec les rendements moyens calculés pour le Bénin**

	Maïs								Soja				
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021
Zagnanado	0.7	0.8	1.1	1.2	1.3	1.4	-	0.86	-	-	-	-	-
Zogbodomey	-	-	-	0.4	0.7	1,19	-	0.86	0.4	1.1	0.8	0,02	0,39 <sup>9</sup>
Rdt Moy Bénin	1.4	1.3	1.4	1.3	1.3	1.1	1.3	1,5	1.0	1.1	1.3	1.2	1,0

Source : Système suivi ALDIPE et <http://www.fao.org/faostat/en/>

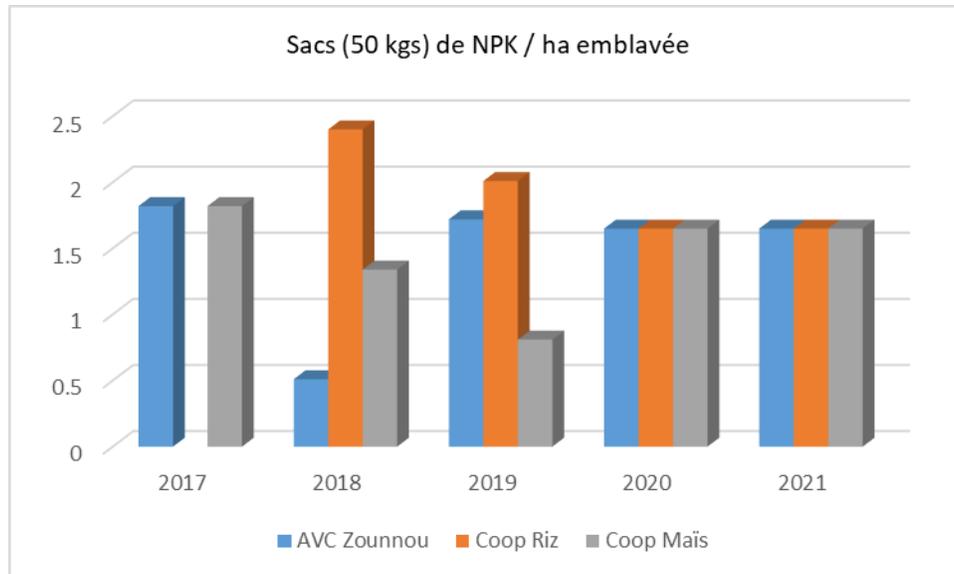
A l'analyse du tableau ci-dessus, on observe dans une certaine mesure, les limites de l'indicateur. En effet, les effets des IT sur la production sont mitigés par rapport aux effets des extrêmes temporels<sup>10</sup> qui, avec les changements climatiques, seront beaucoup plus fréquents. Si l'idée est d'améliorer la productivité et la résilience<sup>11</sup> chez les bénéficiaires, il serait donc plus souhaitable d'utiliser comme indicateur la comparaison des niveaux de production entre les champs sous IT et des champs sans traitement, parce que cela donnera des indications beaucoup plus précises sur les effets des IT. Ces données pourraient en même temps servir comme outil de démonstration aux producteurs.

Si on prend l'utilisation des intrants chimiques comme indicateur de la migration vers une production agroécologique, on peut constater que cette transition reste faible où les taux de production et la facilité de commercialisation jouent un rôle plus important que la maîtrise des itinéraires techniques. En effet, ALDIPE continue à faciliter l'utilisation des engrais chimiques et elle ne semble pas avoir réussi à développer des alternatives viables et durables. Comme indiqué sur la figure ci-dessous, il n'y pas eu une réduction significative de l'application d'engrais au fil des années du programme. Néanmoins, les quantités moyennes appliquées (environ 1,65 sac de 50 Kg / ha, soit autour de 80 kg /ha) par les producteurs du programme sont bien en deçà des recommandations du Programme National de Développement de la Filière maïs (PNDF). Celles-ci sont estimées à 200 kg de NPK et 100 kg d'urée fractionnée (Cabinet Civil de la Présidence de la République, Bureau d'Analyses et d'Investigations (BAI), Bureau d'Etudes et d'Appui au secteur Agricole (B2A, 2018).

9 La baisse du rendement du soja pourrait s'expliquer si les producteurs appliquent l'urée sur le soja. C'est peut-être ce qui explique le développement de la biomasse foliaire au profit du développement des gousses de soja. Vu que l'azote améliore la verdure chez les plantes, les agriculteurs l'appliquent souvent sur toutes les spéculations. Et pour le cas du soja qui est une légumineuse, ... (Hypothèse à vérifier auprès des agriculteurs).

10 Selon la littérature, la pluviométrie explique autour de 50% de la variation de la production agricole.

11 Ce qui, dans ce contexte, peut être défini comme « assurer une production malgré des conditions climatiques adverses ».



Source : Système suivi ALDIPE

- **Indicateur 4** : Superficie de bas-fonds aménagés à Zagnanado et Zogbodomey.

Le résultat des emblavures indiquait en 2021, 60 ha à Zounnou et 40 ha à Zogbodomey (Avlamè) (rapports ALDIPE). Les objectifs en début de projet étaient de 28 ha à aménager à Zagnanado et 48 ha à Zogbodomey. Il faut en effet noter que tous les bas-fonds n'ont pas été aménagés par le programme. À Avlamè, 56% de la superficie étaient aménagées par le programme et 44% sont, en effet, des extensions effectuées par les producteurs eux-mêmes (Étude d'impact environnemental 2020). Ceci montre le succès de l'intervention et est aussi une indication positive de la pérennisation.

Selon les producteurs rencontrés, la période de production rizicole coïncide avec la période de soudure car l'agriculture reste fortement tributaire de la pluie dans la région. Ainsi, l'activité est facile à intégrer dans le calendrier annuel. La riziculture est pratiquée dans des bas-fonds nouvellement aménagés, ce qui assure une bonne fertilité du sol. Pour le moment, les niveaux de productions restent stables et satisfaisants (rendement moyen de 4,3t/ha à Zounnou et 3,5 t/ha à Avlamè). Ce qui pourrait être traduit comme une indication positive en ce qui concerne la gestion de la fertilité<sup>12</sup>.

Les volumes du riz sous warrantage montrent une forte tendance croissante (multiplication avec un facteur 4 ou 5 depuis 2018, données ALDIPE).

Les résultats de la production rizicole peuvent être associés à une amélioration de la sécurité alimentaire et une meilleure disponibilité des aliments cités comme changements importants par les bénéficiaires.

On peut également noter comme autres indications positives : l'adhésion de nouveaux bénéficiaires, la disponibilité de terre, l'accessibilité des bas-fonds, la reproductibilité des aménagements (voir ci-dessus), le potentiel commercial et la capacité de résoudre des problèmes fonciers de l'équipe. De plus, le financement des équipements et des infrastructures contribue au succès des aménagements.

<sup>12</sup> Il se peut qu'une chute de la fertilité soit compensée par une augmentation de l'utilisation des intrants chimiques, mais les évaluateurs n'ont pas eu accès aux données systématiques sur l'utilisation de ces intrants.

Certains changements positifs induits avaient déjà été énumérés dans l'évaluation intermédiaire et sont confirmés par cette mission. Il s'agit de l'accroissement du niveau de l'autoconsommation<sup>13</sup> des vivriers produits et l'introduction du riz à la diète des familles. Ces changements semblent être surtout importants pour les femmes (voir le rapport d'évaluation mi-parcours).

Les points qui peuvent mettre en risque les gains évidents sont :

- La riziculture est assez exigeante en ressources (humaines et financières). L'évaluation mi-parcours mentionnait que les femmes cultivaient en moyenne 2/3 de la superficie cultivée par les hommes. ALDIPE avait aussi observé l'abandon de cette spéculation par les personnes plus âgées.
- Il y a de la spéculation sur les prix de locations des terres par les propriétaires terriens car la majorité des producteurs ne sont pas des propriétaires ; ceci augmente l'insécurité sur les acquis de l'activité.
- On note également une faible organisation autour de l'entretien des canaux d'irrigation. En effet, la location des parcelles est individuelle et selon les commentaires des producteurs, cela pose parfois des problèmes au niveau du drainage et de l'irrigation des casiers rizicoles.
- Le rapport d'étude de l'impact environnemental note des effets environnementaux négatifs, mais les juge relativement légers. L'étude, néanmoins, ne semble pas prendre en compte les effets cumulatifs des aménagements, qui, de plus, s'effectuent « en ligne » dans le bassin versant, ni les risques des extensions « spontanées » futures sur le déboisement.

Il est donc important d'être conscient que, si l'aménagement des bas-fonds donne actuellement des résultats positifs, ces résultats ne sont pas forcément accessibles à tous et il n'est pas sûr que les effets positifs perdurent.

## **4.2 R2. Des circuits de transformation et de commercialisation durables sont mis en place**

Les activités pour assurer l'atteinte du Résultat 2 sont, d'une part, la création d'Associations Villageoises de Commercialisation (AVC) pour la vente groupée et l'application d'un système de stockage et de warrantage. D'autre part, on note également la création d'une organisation faîtière, l'appui au processus de transformation des produits (décortiqueuse de riz, étuvage) et la construction/réhabilitation de pistes rurales pour faciliter l'accès aux bas-fonds aménagés et l'écoulement des produits. Enfin, il est aussi attendu que l'alphabétisation facilite le bon fonctionnement des AVCs et coopératives.

L'intervention du programme passe par la sensibilisation et la promotion de groupes de producteurs. La structuration commence au niveau du hameau (groupements de producteurs). Ces groupements des hameaux ont une représentation au niveau des villages (Source : Note de synthèse), et les AVC sont réunies dans une coopérative au niveau de l'arrondissement via les représentations villageoises (Association Villageoise de Commercialisation). Ces organisations sont organisées par spéculation (Riz, Maïs et Soja).

---

13 Ce qui est confirmé par les données de production ; entre 50 et 60% de la production est commercialisée par les AVC (sources : Synthèse et rencontres avec les producteurs).

Le cadre logique utilise 2 indicateurs pour ce résultat : la quantité du riz commercialisée et la tenue d'une AG annuelle.

**Indicateur 5** : Quantité du riz commercialisée<sup>14</sup>.

L'objectif au départ était un total de 468 t de riz commercialisé, 100 t à Avlamè, 208 t à Zagnanado et 160 à Allahé.

En 2021 à Zagnanado, il y avait 335 tonnes de riz paddy warrantées et vendues ; puis 118 tonnes de riz paddy décortiquées et vendues. Au total, 453 tonnes de riz ont été commercialisées (paddy). À Avlamè, il y a 65 tonnes de riz paddy warrantées et vendues ; puis 24,5 tonnes de riz paddy décortiquées et vendues. Au total, 89,5 tonnes de riz ont été commercialisées. À Allahé, il y a 128 tonnes de riz paddy warrantées et vendues ; puis 27 tonnes de riz paddy décortiquées et vendues. Au total, 155 tonnes de riz ont été commercialisées. En 2021, l'objectif était largement atteint (697.5 t). À Zagnanado, la cible est largement dépassée (plus du double prévue). À Allahé, la cible est plus ou moins atteinte (155 au lieu de 160 tonnes) et à Avlamè (89,5 t) la cible est atteinte pour 90% (source : système de suivi ALDIPE).

Depuis le démarrage du programme, et ce dans toutes les zones d'intervention, la commercialisation du riz s'est accrue de façon significative : en moyenne les quantités commercialisées ont augmenté 3 fois (300%). Avlamè présente la croissance la plus importante (344% en 4 ans). Le système de warrantage facilite la commercialisation et évite le bradage du riz à des prix très bas.

Au-delà des volumes commercialisés, on peut aussi constater une croissance du nombre de membres des AVC<sup>15</sup> et des volumes sous warrantage. Les quantités de riz décortiqué (à l'exception de l'année 2020) montrent aussi une légère tendance de croissance. En revanche, les quantités du riz étuvées n'ont pas évoluées de façon significative.

En outre, contrairement au riz, il n'a pas été observé un développement de la commercialisation du maïs et du soja. En effet, les quantités sous warrantage sont relativement faibles (3,8 t de maïs et 5,4 t de soja en 2019 ; et en 2020, ni le maïs, ni le soja n'ont été mis sous warrantage. En 2021, 7,5 t de maïs et 2.3 t<sup>16</sup> de soja ont été commercialisées.

En 2021, 18 personnes (9 hommes et 9 femmes) ont mis environ 418 kg de maïs sous warrantage et 15 personnes (7 hommes et 8 femmes) environ 150 kg de soja sous warrantage. On remarque qu'il y a un nombre assez limité de personnes ayant mis du soja ou du maïs sous warrantage. Pour le maïs, 35 % des membres de la coopérative, 10 % des relais (32) et producteurs associés (153). Pour le soja, 38 % des membres de la coopérative, 9% des relais (24) et producteurs associés (137)<sup>17</sup>.

Si les volumes les plus importants sous warrantage sont du riz, le warrantage joue un rôle au-delà des cultures promues (riz, soja et maïs). En 2021, le niébé (51 kg) et l'arachide (1 t) ont été mis sous warrantage. Cette diversité de cultures est importante pour maintenir la diversité dans le système productif et réduire la dépendance à une ou 2 spéculations pour la commercialisation et réduire les

---

14 Il n'a pas été spécifié, mais les calculs sont réalisés sur base de paddy. Pour avoir un kg de riz décortiqué, il faut environ 1,42 kg paddy (soit 70% du paddy est riz décortiqué).

15 Entre 2017 et 2021, le nombre de membres a augmenté de 118 à 318, une croissance de 269%.

16 Encore 1,6 t à vendre en 2022.

17 Pas de données sur le nombre de producteurs de riz qui ont mis leur productions sous warrantage, mais il est probable que les pourcentages soient beaucoup plus élevés.

risques d'oscillation des prix.

Généralement, le warrantage est très apprécié par les bénéficiaires et contribue fortement à la disponibilité des denrées, l'amélioration du système alimentaire et la sécurité alimentaire. L'amélioration économique citée lors des rencontres peut être sans doute en grande partie attribuée au succès du warrantage et à la commercialisation du riz.

Malheureusement, le programme n'a pas suivi les valeurs médianes et moyennes obtenues de la commercialisation pour avoir une idée plus précise des effets sur les communautés en général.

Au cours des 2 dernières années de la mise en œuvre, le programme a développé une approche pour la promotion de la production et consommation locales. Ainsi, les groupes ECMS ont initié et mis en place une organisation (Totchéminton) pour la commercialisation du riz local. Les participants ECMS sont aussi formés à la fabrication de savon liquide et de yaourt. Il est pour le moment encore tôt pour apprécier les résultats concrets.

**Indicateur 6** : Annuellement, les AVC tiennent leur AG et dressent leur bilan financier à Allahé (X), Zagnanado (Y) et Zogbodomey (Z).

Selon les membres, les AG sont régulièrement organisées. Actuellement, il existe et sont fonctionnels 2 AVC, 3 coopératives et 58 organisations villageoises de commercialisation et transformation. Ce nombre n'a pas changé depuis l'évaluation mi-parcours.

#### **Nombre d'organisations de producteurs 2021**

<b>Arrondissement</b>	<b>AVC / Coopérative</b>	<b>Représentation villageoise</b>	<b>Association transformation</b>	<b>Groupe production Hameau</b>
Avlamè	3	11	2	31
Zagnanado	1	5	2	-
Allahé	1	5	2	-
<b>Total</b>	<b>2 AVC et 3 Coop</b>	<b>21</b>	<b>6</b>	<b>31</b>

Source : Système suivi ALDIPE

Si l'on considère l'indicateur 6 comme étant l'indicateur de la santé générale des AVC, les échanges avec les représentants des AVC montrent que l'indicateur ne semble pas avoir été bien choisi.

Les deux rencontres avec les représentants des AVC à Avlamè et à Zonmon montrent une approche pragmatique d'analyse de fonctionnement : respecter les règles, tenir des rencontres régulières et participer aux rencontres, solidarité et aide mutuelle, application des sanctions etc. Sur la base de nos discussions, il est évident que les organisations (ou peut-être les directions) ont quelques difficultés à se conformer aux critères énumérés par eux-mêmes.

En ce qui concerne les relations externes, les diagrammes de VENN, montrent que les groupements maintiennent pas mal de contacts avec d'autres acteurs externes (ATDA, autres projets commerçants) ; par contre, l'articulation avec les organisations faïtières est peu développée.

Parmi les observations de l'analyse des diagrammes ressort, entre autres, le rôle/la forte implication d'ALDIPE (surtout en ce qui concerne l'acquisition des intrants). Ceci pose le problème du degré d'autonomie des groupements.

Aussi, peut-on constater l'absence des autorités communautaires dans les diagrammes des AVC. Ceci suggère une faible articulation entre les groupements et les autorités communautaires/villageoises et semble indiquer une faible intégration dans les communautés respectives.

### 4.3 R3. Une alimentation saine et responsable est promue auprès des consommateurs de la zone.

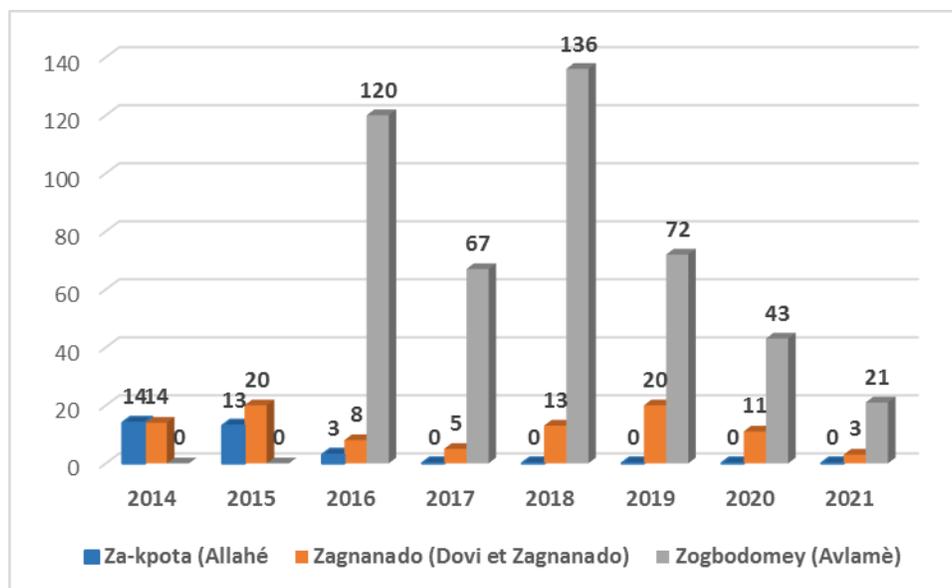
La formulation de ce résultat a déjà été analysée dans le rapport de l'évaluation intermédiaire. En effet, nous n'allons pas répéter ici les observations faites, nous interprèterons le Résultat 3 comme *l'alimentation des familles et l'état sanitaire des communautés se sont améliorés*.

Il y a 3 indicateurs pour ce résultat :

- **Indicateur 7** : Réduction du nombre de cas de diarrhée sévère recensés annuellement dans les centres de santé des villages.
- **Indicateur 8** : Réduction du nombre de cas de malnutrition des enfants de 0 à 5 ans recensés annuellement dans les dispensaires de Zagnanado et Zogbodomey.
- **Indicateur 9** : Le nombre de jeunes aptes à expliquer que leurs habitudes de consommation ont un impact sur l'économie locale et l'environnement d'Abomey (A).

Les tableaux suivants montrent l'évolution des indicateurs 7 et 8 :

#### Enfants suivis par le programme et les indicateurs de malnutrition par commune.



**Figure 1:** Cas de diarrhée sévère. Source : système suivi ALDIPE.

A Zogbodomey, les données montrent une réduction assez claire des cas de diarrhée sévère. À Zagnanado, les résultats sont moins nets et on observe une variation assez importante d'une année à l'autre. Néanmoins, de façon globale, on a observé une réduction de cas de diarrhée sévère. En outre, au regard de la série de données provenant de Za-kpota, il serait trop tôt pour tirer des conclusions.

Toutefois, la tendance à la baisse semble se confirmer aussi avec la réduction de nombres de cas de malnutrition. L'objectif du programme est atteint (5 cas à Zagnanado et 82 cas à Zogbodomey).

Commune		Année	'14	'15	'16	'17	'18	'19	'20	'21
Za-kpota	Nombre de cas de malnutrition grave déclaré par les centres de santé (MAS)		9	6	2	-	-	-	-	-
Zagnanado	Nombre d'enfants suivis		-	-	-	3215	3597	3526	3732	3427
	Nombre de cas de malnutrition grave déclaré par les centres de santé (MAS)		14	13	8	14	12	4	5	2
	Nombre de cas de malnutrition modérée		-	-	-	17	13	24	15	3
Zogbodomey	Nombre d'enfants suivis		-	-	-	1633	4404	4703	5595	5748
	Nombre de cas de malnutrition grave déclaré par les centres de santé (MAS)		-	-	45	37	38	17	20	9
	Nombre de cas de malnutrition modérée		-	-	-	38	66	55	38	16

Source : Système suivi ALDIPE

Le tableau ci-dessus montre une réduction des cas de malnutrition sévère et modérée dans la zone d'intervention. L'objectif initial du programme est atteint à Zagnanado (5 cas). En revanche, à Zogbodomey, l'objectif n'est pas atteint (12 cas), malgré la réduction nette.

En ce qui concerne l'indicateurs d'ECMS, on peut constater un éveil de conscience et un début de réflexion et d'analyse critique parmi les jeunes auquel les activités ECMS ont fortement contribué (voir annexe 5 pour les changements cités par les jeunes). Cette conscience n'est pas strictement liée aux relations économique, aux effets environnementaux ou à la consommation locale, mais est quand même importante. La création de la coopérative Totchéminton pourrait jouer un rôle important dans la concrétisation des réflexions sur l'économie et environnement local.

Les changements cités au cours des deux rencontres sont assez consistants, soit la plupart des changements est mentionnée dans les 2 sites ; ce qui aide à confirmer sans doute que les changements peuvent être attribués à l'intervention.

Changements	F	%F	H	%H	T	%T	Nbr. Cit
Amélioration Nutrition	17	59	3	19	20	45	2
Croissance économique village / l'argent reste dans la localité	15	52	2	13	17	38	2
Accès au crédit / disponibilité crédit	9	31	6	39	15	34	2
Village plus propre / assainissement cadre vie	5	17	3	19	8	18	2
Augmentation connaissance	0	0	7	45	7	16	2
Taux de mortalité réduit / Santé enfants améliorée	6	21	0	0	6	13	2
Confiance en soi améliorée / parler en publique	0	0	6	39	6	13	2
Plus d'autonomie grâce à l'Alpha	3	10	1	6	4	9	1
Nouvelles Initiatives Economiques/ Nouvelles AGR / Augmentation AGR	1	3	1	6	2	4	2
Autonomie économique	1	3	0	0	1	2	2
Fin de Tracasserie	0	0	1	6	1	2	2
Augmentation revenu	0	0	1	6	1	2	1

Meilleures relations dans le foyer / L'amour renforcé	1	3	0	0	1	2	1
Scolarisation Enfants améliorée	0	0	0	0	0	0	2
Amélioration cadre vie / Habitat	0	0	0	0	0	0	2
Prise conscience importance nutrition et hygiène	0	0	0	0	0	0	1

Source : rencontres mission d'évaluation

L'amélioration nutritionnelle, la propreté du village, l'amélioration de la santé, l'amélioration du cadre de vie et la prise de conscience sur l'importance de la nutrition sont tous des changements qui, d'une façon ou d'une autre, contribuent à une amélioration de la nutrition et de l'hygiène.

Un autre aspect important des changements est lié au fonctionnement des groupes AVEC. Les effets des groupes AVEC se font aussi ressentir au niveau de la consommation et transformation de produits locaux. Plusieurs femmes ont évoqué, par exemple, la transformation du soja en fromage ou en beignets sur base de la production locale.

Il est à noter que les femmes mentionnent plutôt des changements concrets ; par contre les chez les hommes, les changements personnels peuvent parfois paraître immatériels, comme par exemple l'amélioration/augmentation de connaissances et la confiance en soi.

Par ailleurs, à aucun moment les participants n'ont établi une connexion entre la participation aux groupes AVEC et la motivation pour assumer des responsabilités, comme par exemple les animateurs de nutrition.

Les données montrent une évolution positive du fonctionnement des groupes AVEC :

- 12 nouveaux groupes AVEC se sont formés, soit un effet d'essaimage, qui montre l'intérêt des villageois.
- Les montants épargnés dans les groupes existants ont augmenté de 46 273 FCFA/personne à 67 974 FCFA/p (soit une croissance de 47%), ce qui peut être considéré, d'une part, comme une indication de croissance de la confiance mutuelle au sein des groupes et, d'autre part, une évolution économique positive car les membres disposent de plus de liquidité.
- Le rendement des groupes existant s'est également amélioré, passant de 41% à 48% ; ceci suggère une utilisation plus active des fonds épargnés et les membres comprennent mieux les opportunités économiques offertes par la participation aux groupes. Le rendement pour la première année est stable (environ 41%).
- Les montants épargnés par les nouveaux groupes sont relativement plus modestes (42 890 FCFA/personne, soit moins de 90% comparativement aux premiers groupes). Cela peut être une indication que les groupes AVEC arrivent à toucher de plus en plus les gens plus vulnérables.<sup>18</sup>

L'éducation à la citoyenneté mondiale vise à promouvoir l'engagement des jeunes au sein de leur communauté. Elle implique des jeunes filles et garçons de différentes écoles à Abomey qui suivent un cycle annuel de formation, 9 sessions + un jour d'immersion (où une visite de réalisation en agroécologie

---

18 Ce que l'on voit souvent dans la formation des groupes AVEC c'est que les premiers participants sont les personnes avec un peu plus de moyens; c'est seulement après que les bénéficiaires des AVEC soient devenus clairs que les personnes plus démunies entrent aussi dans les groupes.

est effectuée pour qu'ils appréhendent l'approche du programme dans le domaine de l'agriculture durable et la sécurité alimentaire); donc, au total, 10 jours. Il en est de même au cours de la visite de jeunes belges qu'ils retrouveront pendant un voyage d'immersion au Bénin<sup>19</sup>.

Tant les jeunes, que les responsables des écoles sont très positifs sur leur expérience ECMS. Les activités menées dans les écoles par ces jeunes sont souvent le nettoyage et le jardinage.

Les changements induits les plus évoqués chez les jeunes se trouvent surtout au niveau du développement personnel, mais en relation à l'évaluation mi-parcours, il y a plus d'exemples d'apprentissages pratiques (initiation et gestion de petits projets, savoir-faire de savon et de yaourt, etc.); on peut également constater un engagement accru chez ces jeunes à contribuer au développement de la communauté/du pays.

Les visites aux écoles montrent :

- que malgré les campagnes de nettoyage, certains élèves/apprenants continuent à jeter des sachets et autres déchets dans la cours des établissements. On pourrait être tenté de dire que les campagnes ne semblent pas avoir définitivement conduit à un changement de comportement chez le grand nombre.
- Le jardinage est dépendant de la pluie et donc limité dans le temps. Les produits du jardinage ne sont pas utilisés dans la cantine de l'école. En revanche, les recettes issues de la commercialisation des produits sont reversées dans les caisses des établissements.
- Il y a eu la plantation d'arbres mais on n'a planté qu'une espèce (*Melina arborea*). Le seul critère de sélection de l'espèce a été la croissance rapide de l'arbre.

#### **4.4 R4. Les capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles du partenaire sont renforcées dans le domaine de l'agroécologie et de la capitalisation**

Le renforcement des capacités est fait sur base de formations formelles, de missions et échanges entre DBA et ALDIPE qui constituent une formation plus informelle et encore par des échanges avec d'autres partenaires financés par la coopération belge dans le contexte de la création d'une plateforme agroécologique. Pour ce résultat, il y a aussi 2 indicateurs définis :

- **Indicateur 10** : La maîtrise et l'utilisation par l'équipe Aldipe des outils informatiques pour la conception et le traitement des données qualitatives et quantitatives des enquêtes de suivi/évaluation.

Sur base des informations fournies, les membres de l'équipe maîtrisent les outils informatiques. On note également une célérité dans la fourniture de données aux consultants.

**Indicateur 11** : Réalisation de capitalisations.

Au terme du programme, les documents de capitalisation sont encore en phase de finalisation. Il s'agit

---

19 La pandémie de COVID a empêché la réalisation du voyage en 2020 et 2021.

des documents suivants :

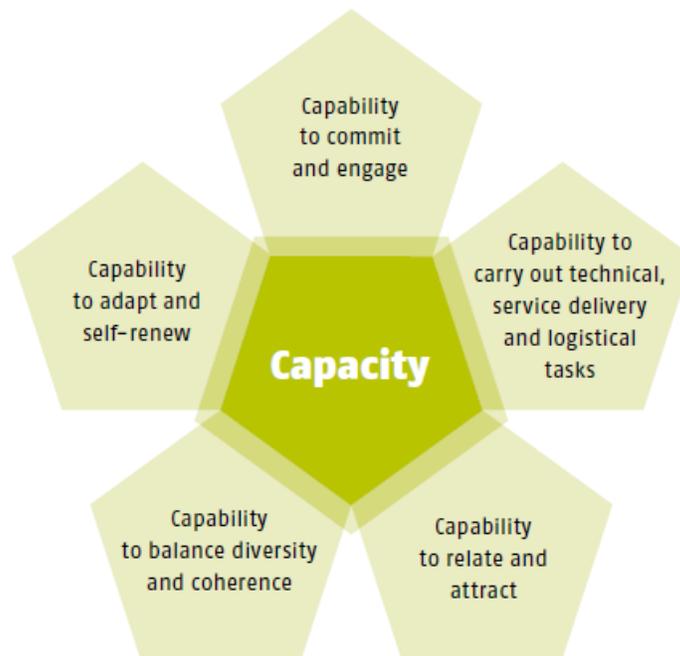
- Sur l'approche producteurs relais
- Fiche technique de la production du soja
- Fiche technique de la production du riz et SRI
- Guide pratique de production du maïs
- La gestion autonome des AVC (Allahé et Zagnanado)
- Warrantage
- Actions pour combattre la malnutrition

L'évaluation intermédiaire a montré que les membres de l'équipe considèrent le renforcement de l'organisation dans un sens plus large que celui restreint aux domaines de l'agroécologie et de la capitalisation et ils ont pu identifier plusieurs domaines de renforcement des capacités.

Selon ALDIPE, la création d'une plateforme dédiée à l'agroécologie serait l'indicateur le plus important réalisé pour le résultat 4. L'équipe d'évaluation n'a pas eu l'occasion de rencontrer d'autres partenaires de la plateforme. Toutefois, sur la base de la note explicative partagée par ALDIPE, on note une très bonne représentativité des organisations de la société civile partenaires d'ALDIPE aussi bien locales et nationales qu'internationales (GIZ, SUCO, DBA) au sein de cette plateforme. Ceci est très positif dans la mesure où les questions d'agriculture durable et respectueuse de l'environnement sont de plus en plus d'actualité. Néanmoins, selon l'équipe d'évaluation, la question de la valeur ajoutée de la plateforme demeure toujours. En effet, la plateforme entend par exemple co-créditer des savoir-faire pratiques locaux auprès des agriculteurs et conseillers. La plus-value de la plateforme serait de montrer, dans un premier temps, en quoi les informations existant ne suffisent pas ou ne sont pas reproductibles. Ou encore, s'il y a un accès limité aux informations pour que le coût pour y avoir accès soit supérieur à l'investissement pour générer de nouveaux savoir-faire. De plus, on pourrait également évoquer la question du financement de la plateforme. Serait-elle intégralement financée par l'ONG ALDIPE ? Quelle serait la participation des autres partenaires impliqués ? Cela pourrait laisser apparaître une faible connexion entre le fonctionnement (démonstration sur site, démonstration délocalisée auprès des agriculteurs, participation aux journées techniques et portes-ouvertes, formations de courtes durées des agriculteurs et conseillers) et les intentions de communication en vue d'influencer les politiques agricoles dans le Département.

Il existe également plusieurs plateformes multi-acteurs en rapport aux questions d'agroécologie. La plus connue est celle de Jinukun qui regroupe presque tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'agroécologie. Il y a également GRAIN ONG qui fait pas mal de choses dans ce sens, ainsi que l'ONG ACED et les Jardins de l'Espoir qui s'investissent sur la thématique. Il y a aussi quelques Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) qui sont pour la plupart basées dans la zone sud.

Sur base d'une analyse rapide des capacités de l'organisation en utilisant l'approche des 5 compétences essentielles (voir la figure en ci-dessous), les consultants sont d'opinion que :



- Le succès de la mise en œuvre du programme par ALDIPE montre une capacité bien développée de s'engager et de s'impliquer de la part d'ALDIPE.
- En ce qui concerne la capacité à exécuter des tâches techniques et logistiques, l'organisation a certainement des compétences techniques et logistiques, mais le travail avec les relais, les AVC et aussi des groupes AVEC révèlent certaines faiblesses sur le plan technique et méthodologique, surtout en ce qui concerne des approches pour une réflexion participative.
- La capacité d'innovation et de renouvellement. L'intégration des nouveaux éléments (par exemple AVEC et aussi une approche agro-écologique) dans le programme et les adaptations du programme, suite à l'évaluation mi-parcours, montre la flexibilité de l'organisation à ce niveau. De même, au niveau administratif/de la gestion, on a constaté des adaptations, par exemple au niveau de la rapide réactivité des membres d'ALDIPE à fournir les données sur les activités, contrairement à l'évaluation à mi-parcours où même la réponse à un mail prenait plus de temps.
- La capacité à établir et entretenir des relations est aussi bien développée, vu les multiples collaborations et partenariats d'une part et les bonnes relations avec les autorités et acteurs locaux d'autre part.
- En ce qui concerne la capacité de maintenir un équilibre entre la cohérence et la diversité, on peut constater que l'organisation partage vraiment la vision et mission, mais que la structure assez hiérarchique comporte un certain risque sur l'expression de la diversité d'opinions.

#### 4.5 L'atteinte de l'objectif spécifique du programme

Pour rappel, l'objectif spécifique est « Promouvoir le développement de filières agricoles locales par des communautés ancrées durablement dans leur territoire ».

Il y a 2 indicateurs pour suivre l'atteinte de cet OS :

**Indicateur 1 :** Le pourcentage minimum de femmes membres des AVC.

Le but était d'avoir un minimum de 40% (Zogbodomey et Zagnanado) et 48% (Allahé) de femmes membres des AVC. Les résultats actuels varient entre 34% et 39%.

**Indicateur 2 :** L'appréciation moyenne par les bénéficiaires du programme de l'amélioration de leur qualité de vie sur base d'une enquête annuelle<sup>20</sup>.

La majorité des bénéficiaires du programme dans les 3 communes, en particulier les zones d'intervention où le programme a été plus actif (Zagnanado et Zogbodomey), confirment l'amélioration de leur qualité de vie : Allahé (63%), Zagnanado (70%), Zogbodomey (68%).

Une analyse des changements identifiés lors des rencontres avec les bénéficiaires confirme cette amélioration et montre qu'il y a eu des améliorations au niveau de 3 des 4 éléments cités (revenus, alimentation et hygiène, pas de changement au niveau de l'environnement).

**Tableau :** Changements identifiés et classifiés par les bénéficiaires du programme PADCE XXI.

<b>Nombre de rencontres 5<sup>21</sup></b>							
<b>Participation : 56 femmes et 64 hommes</b>							
<b>Changement</b>	<b>F</b>	<b>%F</b>	<b>H</b>	<b>%H</b>	<b>Total</b>	<b>% Total</b>	<b>Nbr citation</b>
Nouvelles Initiatives Economiques / Nouvelles AGR/ Augmentation AGR	1	2	1	2	2	2	2
Autonomie économique	1	2	0	0	1	1	2
Village plus propre / assainissement cadre vie	6	11	6	9	12	10	4
Scolarisation enfants améliorée	5	9	2	3	7	6	5
Meilleures relations dans le foyer / L'amour renforcé	1	2	0	0	1	1	1
Amélioration cadre vie / Habitat	0	0	1	2	1	1	2
Taux de mortalité réduit / Santé enfants améliorée	6	11	0	0	6	5	2
Augmentation connaissance	7	13	37	58	44	37	5
Confiance en soi améliorée / parler en public	0	0	6	9	6	5	2
Amélioration Nutrition	17	30	3	5	20	17	2
Plus d'autonomie grâce à l'Alpha	3	5	1	2	4	3	1
Fin de Tracasserie	0	0	1	2	1	1	2
Accès à crédit / disponibilité crédit	9	16	6	9	15	13	2
Croissance économique village / l'argent reste dans la localité	15	27	2	3	17	14	2
Accès aux intrants	0	0	0	0	0	0	1
Technologie/equipement transformation du riz	1	2	0	0	1	1	1
Semence précoce / bonne qualité	3	5	0	0	3	3	2
Stockage /warrantage	4	7	3	5	7	6	2
Amélioration pratiques agricoles	8	14	9	14	17	14	3
Sécurité Alimentaire / disponibilité alimentation	6	11	27	42	33	28	3
Augmentation revenue	1	2	2	3	3	3	3

20 L'enquête annuelle prendra en compte la situation en termes de revenus (25%), alimentation (25%), hygiène (25%) et environnement (25%).

21 À Zonmon, les participants à la rencontre des AVC étaient les mêmes que les participants à la rencontre avec des relais et donc l'exercice de l'identification et classification des changements n'a pas été répété.

Prise en charge de la famille	1	2	0	0	1	1	2
Acquisition de biens	8	14	7	11	15	13	3
Production toute l'année	0	0	0	0	0	0	1
Mise en valeur bas-fonds	1	2	1	2	2	2	1
Recul cas de vol	0	0	1	2	1	1	1
Réduction des pertes post-récolte	0	0	0	0	0	0	2
Liquidité et épuration de dettes	0	0	0	0	0	0	1
Augmentation productivité / rendement	1	2	0	0	1	1	1
Alphabétisation	0	0	1	2	1	1	1
Réduction de charges de travail / mécanisation	4	7	1	2	5	4	1
Extension des superficies emblavées	0	0	0	0	0	0	1
Prise conscience importance nutrition et hygiène	0	0	0	0	0	0	1
Transformation riz étuvage	0	0	1	2	1	1	1
Alphabétisation	0	0	0	0	0	0	1
Abduction d'eau	0	0	0	0	0	0	1
Compte d'exploitation	1	2	7	11	8	7	1
Savoir vivre et responsabilisation	0	0	2	3	2	2	1
Solidarité et entraide	2	4	0	0	2	2	1

Source : Rencontres avec les bénéficiaires du programme.

**Légende** : En jaune les plus votés, en vert les plus cités.

A la lecture du tableau, il y a eu des améliorations claires au niveau des connaissances, nutrition, situation économique et la situation sanitaire des communautés selon les bénéficiaires rencontrés.

On peut également noter dans une moindre mesure des débuts d'impacts au niveau de la santé, le cadre de vie, et même de la scolarisation des enfants.

L'amélioration de la situation socio-économique est confirmée par les bénéficiaires rencontrés, lors de l'auto-évaluation de leur situation socio-économique. Les résultats sont présentés ci-dessous :

Temps	Statut	Femmes	% femmes	Hommes	% hommes	Total	% total
Aujourd'hui	Nantis	2	5	7	16	9	11
	Moyen	24	60	30	67	54	64
	Pauvre	10	25	8	18	18	21
	Très pauvre	4	10	1	2	5	6
Il y a 5 ans	Nantis	0	0	0	0	0	0
	Moyen	1	3	3	7	4	5
	Pauvre	22	55	26	58	48	56
	Très pauvre	17	43	16	36	33	39

Source : Rencontres avec les bénéficiaires

A la lecture du tableau, on peut constater que :

- Globalement, il y a eu une évolution assez positive du statut socio-économique des groupes cibles, tant chez les femmes que chez les hommes, ayant pour la plupart connu une amélioration de leur situation.
- Les données suggèrent que les hommes ont su mieux profiter des opportunités du programme que les femmes.

L'OS fait référence directe aux filières agricoles. Les données montrent que les améliorations peuvent être attribuées surtout à la filière du riz et aux interventions conjointes des AVEC/hygiène/nutrition. Malgré les efforts et l'adoption des pratiques agricoles recommandées par les agriculteurs, les niveaux de production et commercialisation de soja et maïs restent faibles.

## 5. Analyse des résultats selon les critères de pertinence, efficacité, impact et durabilité

### 5.1 Pertinence

De manière générale, le programme PADCE XXI au Bénin peut être considéré comme étant pertinent. Les adaptations (par exemple, au niveau du volet ECMS et de l'intégration améliorée des différents éléments du programme) ont très hautement amélioré la pertinence au cours de la deuxième phase du programme.

- ***Les activités et les produits du programme sont-ils bien adaptés à l'impact et aux effets recherchés ?***

Le programme cherche des impacts au niveau économique, nutritionnel, hygiène et environnemental.

Comme déjà mentionné ci-dessus, le programme a globalement atteint les effets recherchés. De même, les changements identifiés et les effets recherchés du programme sont largement en lien avec les besoins exprimés par la population et les perspectives des autorités. Au regard de la complexité de la problématique, l'approche intégrée est pertinente.

Les changements positifs au niveau environnemental sont cependant mitigés (par exemple, on n'a pas pu constater une réduction significative de l'utilisation des engrais chimiques au fil des ans même s'il faut noter que les quantités actuellement appliquées par les agriculteurs sont en deçà des recommandations au niveau national. De plus, le reboisement n'est pas une compensation pour la perte des fonctions écologiques occasionnées par les aménagements des bas-fonds) et il y a un risque des impacts négatifs (par exemple, le risque d'extensions non-contrôlées des aménagements des bas-fonds). L'approche Régénération Naturelle Assistée (RNA) offrait la possibilité d'améliorer en même temps la fertilité des sols et augmenter la couverture des arbres (natives) dans un contexte d'occupation intensive des terres.

- ***Les modalités d'accompagnement du public cible sont-elles appropriées/adaptées ? Quels sont les alliés à mobiliser ?***

Les modalités d'accompagnement du public cible sont plus ou moins adaptées. Les rencontres avec les membres des AVC et les relais agricoles montrent qu'il y a des défis importants pour améliorer les résultats.

Ce qui semble être le point commun est une gestion de la part de l'équipe de la mise en œuvre sur les outputs (par exemple, tenue de l'AG ou application des IT) et moins sur les résultats visés (le bon fonctionnement des organisations et l'amélioration de la productivité de façon durable) ce qui requiert un peu moins de prescriptions et un peu plus de réflexion ouverte ensemble avec les groupes de bénéficiaires.

L'explication des différences au niveau du développement économique entre hommes et femmes pourrait aller dans le même sens, comme proposer des opportunités sans avoir réalisé une réflexion conjointe avec les femmes (ou, peut-être, plus largement, avec des groupes de vulnérables) sur leurs besoins pratiques et intérêts stratégiques.

En ce qui concerne les alliés du programme :

- Le programme pourrait travailler davantage avec les écoles (par exemple, en utilisant l'approche Hygiène et Assainissement en Milieu Scolaire (HAMS<sup>22</sup>), dans les écoles pour renforcer le volet de l'hygiène. En effet, les habitudes et pratiques apprises à l'école pourraient apporter des bénéfices pour toute la vie. HAMS est une approche promue dans les pays en développement, entre autres par UNICEF et plusieurs ONG<sup>23</sup> au Bénin, souvent en combinaison avec l'approche Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC), et est en ligne avec le plan stratégique du secteur de l'éducation.
- Faciliter les relations entre les organisations faïtières et les AVC.

## 5.2 Efficacité

Compte tenu,

- du niveau d'atteinte des résultats ;
- de la synergie entre les différentes interventions ;
- de l'évolution des changements depuis l'évaluation mi-parcours.

Ainsi, de ces points de vue, le programme PADCE XXI au Bénin est assez efficace.

- ***Dans quelle mesure les objectifs visés ont-ils été atteints/sont-ils susceptibles d'être atteints ?***

D'abord, en ce qui concerne le cadre logique, d'autres indicateurs outre que ceux choisis auraient pu, idéalement, permettre de suivre les changements. Ils sont plutôt des indicateurs des outputs directs que des changements visés. Ainsi, les indicateurs ne servent pas à orienter la gestion axée sur des résultats et la gestion risque d'être plus axée sur les activités.

Néanmoins, une triangulation entre les indicateurs et les changements induits par le programme suggère que les résultats sont globalement atteints: les productions du riz et dans une moindre mesure celle du soja et du maïs ont été dynamisées. De plus, des circuits de commercialisation et dans une moindre mesure la transformation sont mis en place. Enfin, la situation alimentaire et d'hygiène s'est également améliorée ; de même, les capacités d'ALDIPE ont été renforcées. Ces différents éléments ont contribué à l'amélioration des revenus, de l'alimentation, de l'hygiène. On note également certaines avancées dans le sens d'une amélioration environnementale (entre autres, la promotion du reboisement des terres nues, l'installation des panneaux solaires dans les villages et au niveau du bureau d'Aldipe et la transition vers l'agroécologie). Toutefois, les résultats sont toujours timides pour le moment.

- ***Quels sont les principaux facteurs qui ont déterminé la réalisation ou la non-réalisation des objectifs visés ? Quels sont les freins identifiés ? Y a-t-il des réorientations nécessaires pour des programmes futurs ?***

Plusieurs facteurs ont joué un rôle positif à l'atteinte des résultats. D'abord, il faut mentionner

---

<sup>22</sup> [www.pseau.org/outils/ouvrages/manuel\\_hygiene\\_assainissement\\_milieu\\_scolaire\\_unicef.pdf](http://www.pseau.org/outils/ouvrages/manuel_hygiene_assainissement_milieu_scolaire_unicef.pdf)

<sup>23</sup> Entre autres, par les communes Athiémé, Bopa, Dogbo, Lalo, Lokossa et Toviklin ensemble avec le Programme National en Eau (PNE) dans le contexte du MYP de Join for Water, l'Association des Personnes Promotrices d'Initiatives Paysannes ASPPIP-ONG et Dedras (ONG à Parakou).

l'engagement de l'équipe d'ALDIPE, qui a non seulement montré son engagement à son travail, mais aussi et surtout, son ouverture à la réflexion/flexibilité sur son rôle et à adapter ses approches. La capacité de mobilisation d'ALDIPE est aussi évidente.

Un deuxième facteur non moins important est l'introduction du système de warrantage qui garantit aux producteurs un marché sans tracasserie ce qui, à son tour, promeut la production. Ce système est aussi possible grâce aux moyens de stockage qui permettent aussi le stockage d'autres produits destinés à l'autoconsommation.

Le troisième facteur très important est la formation des groupes AVEC qui ciblent surtout les femmes, les incitant à dynamiser les communautés, créer des effets positifs au niveau personnel (confiance en soi) et social (la cohésion sociale), permettant des initiatives économiques locales et facilitant encore la production et commercialisation locales.

Plusieurs freins peuvent être identifiés. Mais le principal frein est l'approche méthodologique qui implique qu'ALDIPE amène des solutions aux communautés, au lieu de l'identification par les communautés, sur base des réflexions avec ALDIPE, de leurs propres solutions. Il est vrai que graduellement les approches sont en train d'évoluer, mais il y a encore des dépendances des communautés vis-à-vis d'ALDIPE.

Spécifiquement, l'approche filière n'est pas adaptée aux conditions des paysans. Cela est apparu comme une évidence ces deux dernières années lors que les pluviométries ont été perturbées par des pauses pluviométriques (qui ont fortement affecté la production du soja et maïs)<sup>24</sup>. Dans la dernière phase du programme, l'approche de diversification de la commercialisation a été reconnue par ALDIPE et introduite aux organisations locales. Une approche basée sur le système productif qui intègre toutes les spéculations (pas seulement les spéculations « commerciales ») et qui soit basée sur la gestion des risques et non sur la maximisation de la production est essentielle.

Les organisations créées sont toujours relativement faibles, ce qui peut être aussi attribué à l'approche qui se concentre sur les éléments plus formels (AG, enregistrement etc.) et travaille moins les questions de respect et confiance mutuels, etc. qui doivent être abordées par des processus participatifs de fond.

### 5.3 Efficience

- ***Les activités ont-elles été efficaces par rapport à leur coût ?***

Le programme avait un budget de 600 540 Euros. Selon les rapports, le programme a travaillé avec 307 ménages à Zagnanado, 1102 ménages à Zogbodomey et 58 ménages à Za-kpota, soit un effectif d'environ<sup>25</sup> 5070 personnes à Zogbodomey, 1630 personnes à Zagnanado et 260 personnes à Za-kpota pour un total d'environ 7000 personnes. Ainsi, le programme représente un investissement entre 85 et 90

---

<sup>24</sup> Il est vrai que suite à l'évaluation mi-parcours le programme a commencé à progressivement promouvoir la diversité des activités d'AVC, mais les résultats de cette diversification sont toujours timides.

<sup>25</sup> La taille moyenne des ménages ([www.opendataforafrica.org](http://www.opendataforafrica.org)) est de 4.6 (Zogbodomey), 5,3 (Zagnanado) et 4.5 (Za-kpota). En supposant un chevauchement des ménages entre les bénéficiaires des interventions agricoles, d'hygiène, alphabétisation etc., on compte avec le nombre majeur des ménages cité comme bénéficiaires des différentes activités.

Euros par personne ce qui, au regard des niveaux d'atteinte des résultats, est très raisonnable. La capacité de mobilisation de la population par ALDIPE a sans doute contribué à l'efficacité du programme.

Un autre point fort est la partie relativement importante allouée aux interventions qui bénéficient directement les membres des communautés (30% frais personnel et 5% budget pour le siège de DBA).

- ***Le programme a-t-il été exécuté de la manière la plus efficace comparativement aux autres approches possibles ?***

Sans autre approche concrète pour comparer, il est assez difficile de répondre à cette question. Il y a une multitude d'approches différentes.

Il y a, néanmoins, des possibilités d'améliorer l'efficacité du programme à travers deux stratégies : la création des effets multiplicateurs et la recherche des synergies.

En ce qui concerne les effets multiplicateurs : il existe pas mal d'expériences où des agents communautaires font la promotion et l'accompagnement des groupes AVEC. Ces agents peuvent être indemnisés pour leurs services par les groupes créés, cela crée en même temps un stimulus pour faciliter la formation des nouveaux groupes. Ainsi, ALDIPE pourrait se limiter au rôle de supervision des agents.

Partant du même principe, le rôle du relais pourrait être considéré comme agent communautaire indemnisé par la communauté ou les groupes des producteurs (AVC). En outre, les pratiques à promouvoir seront des techniques issues des analyses et expérimentations des paysans selon leurs intérêts et pas des techniques prédéfinies par le programme.

Au niveau de la synergie, le programme pourrait envisager de compléter l'approche d'alimentation saine et hygiène par l'approche HAMS dans les écoles. HAMS est une approche promue dans les pays en développement, entre autres par UNICEF et est en ligne avec le plan stratégique du secteur de

**Du plan sectoriel d'éducation post 2015 (2018-2030) :**

Objectif spécifique 1 : Accroître l'accès et la rétention des enfants de 3 à 15 ans à une éducation de base :

Assurer le bien-être des enfants et des enseignants dans l'éducation de base à travers :

- (i) la viabilisation des établissements (aménagement des aires de jeux, Installation de points d'eau/forages, de réseaux électriques, de dispositifs de lavage de mains),
- (ii) la promotion de la santé, de la nutrition, de l'hygiène et de l'assainissement,
- (iii) la promotion des activités sportives, ludiques et culturelles ;
- (iv) l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'établissements.

l'éducation :

Malgré la création d'une plateforme agro-écologique qui rassemble les acteurs, plus spécifiquement les acteurs locaux, pour une meilleure appropriation de l'agroécologie dans la région du centre, les consultants sont peu persuadés de sa valeur ajoutée. Il existe plusieurs plateformes multi-acteurs en

rapport avec les questions d'agroécologie et, donc, il existe un fort risque de duplication d'effort. La plus connue est celle de Jinukun qui regroupe presque tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'agroécologie.

## 5.4 Impact

- ***Quelles sont les effets et/ou changements de comportement observés auprès du public cible ?***

Une analyse des changements cités par les bénéficiaires montre (indirectement) plusieurs changements de comportement :

- Le village plus propre
- (Nouvelles) Initiatives économiques
- Amélioration de la nutrition
- Amélioration de la santé des enfants
- Scolarisation des enfants
- Amélioration du cadre vie
- Production toute l'année
- Extension de la superficie emblavée

Ces résultats indiquent des changements pour maintenir les villages plus propres et des investissements dans le cadre de vie, des changements au niveau de l'alimentation et l'hygiène et soins des enfants, plus d'initiatives économiques et encore plus d'investissements dans la production agricole (production toute l'année, augmentation des superficies emblavées).

Il est probable que de nouvelles connaissances et compétences (alphabétisation, gestion), ainsi qu'une amélioration de l'estime et de la confiance en soi aient contribué à ces changements.

Notons qu'un seul parmi les bénéficiaires a évoqué un changement au niveau de la solidarité et/ou entraide. Cela ne semble pas très important pour l'ensemble. De plus, on n'a également pas noté de changements liés à la durabilité (par exemple, des changements au niveau de la gestion environnementale ou des changements au niveau de la gestion organisationnelle).

- ***Comment ces effets et/ou changements ont-ils amélioré les conditions de vie du public cible et/ou motivé leur engagement pour un monde équitable, solidaire et durable ?***

Les changements liés à l'amélioration de vie sont surtout individuels (acquisition de biens, augmentation de revenu, fin de tracasserie, amélioration des habitats/cadre de vie). Il y a des changements plutôt collectifs, dont le plus important étant la propreté du village, suivi de la solidarité et entraide, le savoir-vivre et la responsabilisation. Néanmoins, ces changements n'ont pas été beaucoup votés comme un changement important.

Les jeunes engagés dans le processus ECMS ont aussi identifié surtout des changements au niveau personnel (acquisition de compétences, développement personnels, confiance en soi, etc.). Néanmoins, il y a quelques changements qui vont dans le sens d'un engagement pour un monde plus équitable : « Maitriser sa place dans la société / comment impacter mon environnement de façon positive », « Motivation pour contribuer au développement de sa localité en tant que jeune », « Savoir engager dans un groupe », « La réussite dans un groupe », « Devenir plus ouvert à l'autre ».

Il est trop tôt pour dire si la création de la coopérative peut jouer un rôle dans l'engagement pour un monde équitable, solidaire et durable mais, comme exemple de solidarité pratique et concret, il y a beaucoup de potentiel.

- ***Dans quelle mesure faut-il réorienter la stratégie pour accroître les effets et les impacts ?***

Globalement, la stratégie d'une approche intégrée de renforcement des organisations communautaires et un focus sur l'économie locale sont bons.

Selon l'avis des consultants, certains aspects pourraient être améliorés ou renforcés :

- Plus spécifiquement, cibler les femmes plus vulnérables (par exemple, celles qui n'ont pas assez de terre ou n'ont pas la force de faire de la riziculture), sinon, on risque d'augmenter les écarts dans la communauté.
- L'approche de renforcement des organisations pourrait se baser davantage sur des réflexions communes et moins sur la proposition de solutions.
- Chercher activement des synergies et collaborations avec d'autres intervenants (par exemple, avec les écoles, les organisations faïtières etc.)
- Il faut considérer une approche de système productif qui intègre l'élevage et/ou la pisciculture, et même l'agroforesterie (voir la culture de palmiers à huile (*Eleais guineensis*)) et la RNA dans le volet agricole en vue de la transition agroécologique et la réduction souhaitée de l'utilisation des engrais chimiques.

## 5.5 Durabilité<sup>26</sup>

Même si on peut constater une évolution positive des approches (par exemple, le volet nutrition) et au niveau organisationnel des AVC et AVEC, la durabilité des bénéfiques et acquis du programme semblent être probablement le plus important défi du programme.

Pour que les bénéfiques nets de l'intervention perdurent ou soient susceptibles de perdurer, cela dépendra en grande partie de la capacité des groupes/agents à apporter une plus-value, de la motivation des agents et responsables des parties prenantes et de la structure/encadrement.

- ***Dans quelle mesure les relais communautaires ont-ils continué leur rôle ?***

La principale fonction des relais est de relayer/transmettre aux pairs les connaissances introduites par les formations d'ALDIPE. Et les consultants ont pu constater qu'ils essayent juste d'appliquer au maximum les IT tels qu'ils les ont appris au cours des sessions de formation. Mais si les relais n'évoluent pas dans leur rôle et commencent à développer des connaissances par eux-mêmes sur la base d'initiatives personnelles, il est peu probable qu'ils aient /présentent une valeur ajoutée pour les villageois au terme du programme.

Les relais ne sont pas encadrés et orientés par les organisations des producteurs (AVC). Il est donc fort probable que les relais cessent leurs fonctions une fois que le programme aura arrêté ses appuis.

De même, il n'y a pas de provisions/perspectives pour que les organisations de producteurs, ou même les producteurs associés, fournissent une forme de motivation aux relais.

---

26 La durabilité environnementale est analysée ci-dessous dans la section Environnement.

Ainsi, dans l'ensemble, il est peu probable que les relais continueront leur rôle au terme du programme.

- ***Est-ce que les structures mises en place continuent à fonctionner et à évoluer : coopératives, AVEC, Bénévoles, cellules ECMS, facilitateurs en alphabétisation***

#### **En ce qui concerne les AVC.**

Les AVC sont en train d'évoluer et gagner de l'expérience de gestion. D'un autre côté, les rencontres avec des représentants des AVC, tant à Avlamè qu'à Zagnanado, montrent qu'il y a une faible confiance mutuelle, un non-respect et un manque d'application des sanctions au sein des AVC (ce qui avait déjà été signalé dans l'évaluation mi-parcours). Ce sont des problèmes plus fondamentaux que l'organisation des AG et la tenue des registres et, sans résoudre ces déficits, il est difficile d'envisager des organisations durables.

De plus, les AVC pour le maïs et soja n'ont pas vraiment évolué en termes de volumes commercialisés. Il se peut donc que les membres n'y ont pas trouvé un intérêt quelconque sur ces 2 spéculations.

#### **En ce qui concerne les bénévoles villageois (alimentation, hygiène, alpha).**

Les avantages des activités promues par les bénévoles semblent être clairs pour la population. Il y a également un début d'intégration des comités dans les structures villageoises.

Il y a deux défis pour le fonctionnement durable des bénévoles :

- Les structures villageoises, pour le moment, ne disposent pas de mécanismes pour mobiliser des moyens pour maintenir la motivation des bénévoles et
- Même s'il y avait des moyens pour motiver les bénévoles, il faut toujours l'encadrement « technique » des bénévoles, ce que les structures villageoises ne peuvent pas offrir.

#### **En ce qui concerne les groupes AVEC.**

Les AVEC semblent être plus solides que les AVC et n'ont pas reporté de problèmes. La performance économique s'est développée positivement (montant épargné et rendement des groupes) ; ceci aide les membres dans leur motivation.

Les études que Calipso a menées au Mozambique confirment les données de la littérature internationale : le taux d'abandon des AVEC est élevé, plus de 50% des AVEC cessent de fonctionner dans les deux ans suivant la fin du soutien extérieur. Cet abandon est principalement dû à des problèmes de gestion, au non-respect des règles internes et à l'absence d'un registre précis des opérations effectuées. Il est donc souhaitable de trouver un mécanisme indépendant d'ALDIPE (car actuellement ALDIPE joue ce rôle) qui arrive à faciliter la gestion et assurer les registres corrects des opérations et aussi à faire l'arbitrage comme intermédiaire en cas de conflits sur le respect des règles. Pour le moment, ce mécanisme n'est pas opérationnel.

## En ce qui concerne les groupes ECMS

Les bénévoles et les jeunes participants du volet ECMS sont tous très motivés. Les directions des écoles ont des observations plutôt positives sur le programme et les contributions des équipes des bénévoles à l'environnement social et physique des écoles.

Malgré cette bonne appréciation, les bénévoles constatent un manque d'appui et d'initiatives des autorités scolaires, ce qui semble être confirmé par les directions qui parlent de manque de moyens et, en général, semblent être plutôt réactives que proactives. L'équipe des consultants a également constaté un manque d'intégration des activités ECMS dans le reste des activités des écoles. À titre d'exemple, au CEG de Tanvè, le collège n'a pas pris l'initiative pour assurer l'accès à l'eau (essentiel pour poursuivre cette activité en permanence). Pourtant chaque année, les activités de jardinage génèrent des recettes qui peuvent être mises à contribution avec la direction de l'établissement pour rendre pérenne la disponibilité de l'eau pour l'activité que sur une courte durée.

La création de la coopérative Totchéminton est un aspect très positif, dans le sens où cette coopérative pourrait évoluer vers une organisation autonome mais, pour le moment, l'organisation est toujours dans une phase embryonnaire et requiert d'un appui continu.

Si on considère la durabilité du volet ECMS comme une évolution des activités sans intervention externe d'ALDIPE, il est difficile de voir une structure, soit-elle écoles ou autres, qui pourraient substituer ALDIPE dans son rôle dans le volet ECMS. Par contre, en travaillant avec les jeunes et les effets constatés sur leur vie personnelle, il est probable que les bénéfices pour eux soient durables tout au long de leur vie.

## 5.6 Genre

Dans les rapports du programme, on remarque que l'aspect genre est fortement pris en compte et beaucoup de données sont désagrégées par sexe. Toutefois, ils n'arrivent pas à désagréger toutes les données par sexe, ce qui peut influencer l'analyse de cette section.

- ***Est-ce que le projet a amélioré les conditions de vie des femmes ?***

Du point de vue des consultants, les conditions de vie des femmes sont structurellement pires que celles des hommes (moins d'accès à l'information, moins d'accès à l'éducation, moindre autonomie financière, par exemple). De cette perspective, les consultants proposent de reformuler la question de la manière suivante : « Est-ce qu'il y a eu plus d'amélioration des conditions de vie des femmes que des hommes ? ».

Les changements les plus importants pour les femmes sont d'abord l'amélioration de la nutrition (30%), croissance économique du village (27%) et, dans une moindre mesure, l'accès aux crédits (16%), amélioration des pratiques agricoles (14%), l'augmentation des connaissances (13%), la propreté du village (11%) et l'amélioration de la sécurité alimentaire (11%).

On note également que, comparativement à l'évaluation intermédiaire, plus de femmes mentionnent l'amélioration des pratiques agricoles, ce qui pourrait être un effet du changement lié à la délocalisation des formations (de la ferme aux localités). On note également que la position des femmes quant à la participation ou la prise de décision n'a pas été relevée comme étant un changement majeur. En effet, ni les hommes ni les femmes n'ont voté la position des femmes comme un changement majeur.

Il est possible que le changement « l'argent reste dans le village/croissance économique village » indique qu'il y a effectivement eu une amélioration économique, mais que ces bénéfices ne sont pas forcément contrôlés par les femmes (voir aussi la section impacts sur le statut économique des bénéficiaires). Il a été mentionné plus d'autonomie économique par des femmes, mais cela ne semble pas être un changement très important.

Il est néanmoins évident que surtout les groupes AVEC ont eu des effets positifs chez les femmes et que le programme a contribué à une amélioration de la confiance et de l'estime de soi et à une autonomie élargie, ainsi qu'à la possibilité pour les femmes de contribuer activement à la vie communautaire (voir aussi l'évaluation mi-parcours). L'alphabétisation (deux fois plus de femmes que d'hommes en ayant bénéficié) a probablement contribué à ce changement.

- ***Est-ce que le projet a eu des impacts négatifs sur les femmes ?***

La mission n'a pas identifié d'effets négatifs spécifiques. Mais les données sur l'évolution du statut socio-économique suggèrent que les hommes ont su mieux profiter du programme que les femmes. Ainsi, étant donné que le point de départ pour les femmes est moins favorable que pour les hommes (moins d'accès à l'information, moins d'autonomie), cet aspect aurait pu mériter plus d'attention pour améliorer spécifiquement les conditions des femmes.

- ***Est-ce que le projet favorise une plus grande implication des filles/femmes au processus de décision et de participation au développement local ?***

Le programme a fait un effort d'améliorer la participation des femmes et filles dans le processus du développement. La rencontre avec les participants à l'ECMS confirme qu'il n'est pas toujours facile d'assurer la participation des femmes.

Certaines activités, comme l'alphabétisation et groupes AVEC, permettent aux femmes de développer leurs compétences et confiance en soi, ce qui à long terme contribuera à une importante implication des femmes dans les processus de prise de décision.

En ce qui concerne les organisations mixtes (hommes et femmes), le taux de femmes dans des positions de responsabilité s'est amélioré de 6% (de 31% en 2017 à 37% en 2021) et est comparable (néanmoins légèrement plus bas) avec le pourcentage de femmes membres des organisations.

Le nombre de femmes dans des positions de direction est en moyenne de 31%, donc légèrement en dessous du pourcentage de femmes membres. Parmi les 5 organisations, il y a une présidente féminine, 4 trésorières et 2 trésorières adjointes entre autre.

Les données disponibles<sup>27</sup> par rapport à la commercialisation montrent que le pourcentage de femmes inscrit au warrantage est plus élevé que le pourcentage de femmes membres de l'organisation. Par contre, une analyse des quantités commercialisées par personne montre que les femmes vendent des quantités inférieures aux hommes : les femmes ont vendu 65% de la quantité du maïs vendue par des hommes (507 kg par homme et 329 kg par femme) et 83% de la quantité du soja vendue par des hommes (164 kg par homme et 137 kg par femme)<sup>28</sup>. Ces différences dans la commercialisation pourraient expliquer, partiellement, les différences entre des hommes et des femmes dans l'appréciation de

---

<sup>27</sup> Pas d'info disponibles des AVC de Allahé et Zounnou et la coopérative du riz.

<sup>28</sup> Les données désagrégées de la commercialisation du riz ne sont pas disponibles.

l'évolution de leur situation socio-économique.

Il y a plusieurs explications possibles liées à cette différence de quantités commercialisées. En effet, les femmes produisent pour l'autoconsommation et/ou la transformation. De plus, la production des femmes est inférieure parce qu'elles ont moins de temps à consacrer à la production en raison de leur faible revenu ou l'accès limité aux intrants. On pourrait également dire que les hommes ont un meilleur accès à la commercialisation et que les femmes ne contrôlent pas toujours leur propre production et ce sont les maris qui vendent la production etc., mais les consultants n'ont pas eu d'échanges avec des femmes et des hommes sur ces aspects. En tout cas, cela mérite une analyse plus approfondie par l'organisation.

L'exemple de l'amélioration des pratiques agricoles suggère qu'une réflexion de la perspective du genre dans le processus de planification pourrait encore améliorer la participation des femmes.

## 5.7 Environnement

- ***Quels sont les domaines où le projet a eu un impact positif par rapport à l'environnement ?***

Au regard des données disponibles, on ne peut pas conclure que le programme a eu un effet positif sur l'environnement, avec l'exception de l'amélioration de l'environnement sanitaire dans les villages. Les changements qui peuvent être liés aux questions environnementales n'ont pas été signalés par les bénéficiaires (par exemple, une conscience accrue). Il y a eu des efforts d'atténuation de certains effets négatifs (reboisement), mais pas une amélioration.

Indirectement, l'amélioration de la sécurité alimentaire à travers l'augmentation de la consommation de la production propre pourrait avoir un effet positif sur l'environnement.

Cependant, on constate que :

- Les aménagements des bas-fonds ont un effet net négatif sur l'environnement malgré l'effort de reboisement. Tout d'abord, des arbres ont été coupés en partie sans nécessité et, deuxièmement, la plantation d'une monoculture exotique (*Melina arborea*) ne pourrait jamais compenser la perte de la fonction écologique. Il est possible que les effets d'un bas-fond aménagé soient négligeables, mais il est probable que des bas-fonds aménagés en série aient un effet cumulatif non-négligeable.
- On n'a pas pu constater une réduction significative de l'utilisation des engrais chimiques dans un contexte de transition agroécologique.
- ***Quelles sont les garde-fous à mettre en place pour minimiser les impacts négatifs sur l'environnement ?***
  - ✓ Développer des systèmes productifs qui ne sont pas dépendants des intrants chimiques, avec des alternatives à ces produits, surtout dans le contexte actuel de flambée des prix des engrais chimiques.
  - ✓ Planification territoriale qui inclut des zones minimales de protection/réserves forestières.
  - ✓ Promouvoir la Régénération Naturelle Assistée (RNA) et l'agroforesterie (palmier à huile) dans les systèmes productifs.
  - ✓ Intégrer l'éducation et l'analyse environnementale dans les formations agricoles.

## 6. Conclusions

Le programme PADCE XXI est un programme intégré et pertinent pour le groupe cible et dans le contexte de la zone d'intervention. Le programme est raisonnablement efficace et les effets de synergie entre les activités se sont améliorés depuis l'évaluation mi-parcours

L'impact positif des interventions est bien noté, surtout au niveau de la santé de la mère et de l'enfant, la propreté des villages, l'accès au crédit, la sécurité alimentaire (autoconsommation) et l'amélioration de la commercialisation (du riz en particulier) pour les producteurs.

De l'avis de la mission, la pertinence et l'efficacité pourraient être améliorées en adoptant des approches qui permettent un rôle plus actif du groupe cible dans la définition des besoins et la conception des activités, ainsi que la réflexion sur la mise en œuvre.

Il y a certains risques qui pourraient mettre en cause la pérennisation qui sont surtout liés à la faiblesse des organisations créées au cours du programme et un manque de cadres structurants et motivants pour les différents agents et bénévoles.

## 7. Recommandations et suggestions

La mission a constaté que le programme a commencé à mettre en œuvre au cours des deux dernières années du programme, les recommandations de l'évaluation mi-parcours, ce qui a déjà produit des effets positifs.

Il y a néanmoins des recommandations de l'évaluation mi-parcours qui se maintiennent :

### En ce qui concerne ALDIPE

- Faire une évaluation organisationnelle systématisée pour mieux pouvoir évaluer le processus de renforcement des capacités;
- Continuer l'intégration des différents volets du programme (par exemple, production-commercialisation-alimentation et AVEC-Alphabétisation-jeunes et construction des infrastructures et assainissement);
- Opter pour une meilleure implication des structures communautaires dans les activités;
- Une révision en continue des approches utilisées pour créer plus d'espace de participation des bénéficiaires afin de pouvoir entendre d'eux leurs besoins et défis ressentis ;
- Renforcer l'approche genre, de préférence à travers l'approche GAL, et accorder une attention spécifique à d'autres groupes vulnérables (par exemple, les plus âgés).
- Procéder à une évaluation ex-post pour appréhender les effets à long terme du projet (impact), ainsi que sa durabilité.

### En ce qui concerne l'agroécologie et la résilience

- L'approche agroécologique doit être basée sur le système productif des producteurs et non sur des Itinéraires Techniques pour permettre au producteur de devenir l'expert de son champ et de son milieu.
- L'expérimentation doit être basée sur les problèmes prioritaires identifiés avec les producteurs et selon les principes suivants:
  - Réussir des succès rapides et visibles
  - Démarrer lentement et à petits pas
  - Limiter l'introduction de nouvelles technologies
  - Expérimenter à petite échelle
  - Développer des effets multiplicateurs;
- L'expérimentation doit être faite à petite échelle dans les champs des producteurs et sur la base des ressources locales disponibles. En outre, l'échange systématisé entre les producteurs doit être utilisé comme outil stratégique d'apprentissage.
- La formation des formateurs devrait davantage se concentrer, en plus des aspects techniques, sur les aspects de l'apprentissage des adultes et de la dissémination.

- La diversité des cultures est un principe important dans le cadre de l'agroécologie. Il serait donc souhaitable que cette diversité soit également promue via la commercialisation et la consommation;
- Créer des liens structurels entre le travail au niveau de la production et l'alimentation;
- Introduire l'approche Régénération Naturelle Assistée (RNA) dans le système productif. Dans cette approche, les arbres ne sont pas plantés mais identifiés, marqués et protégés. Les avantages se situent au niveau du taux de mortalité qui est plus bas (les arbres sont bien adaptés à leur environnement et ont déjà poussé). De plus, la diversité est plus élevée du fait que les arbres aident à maintenir la fertilité des sols.
- Introduire l'agroforesterie et analyser les potentialités de la commercialisation d'huile de palme.

#### **En ce qui concerne les organisations des producteurs et les relais IT**

- Focaliser le renforcement des organisations des membres sur la base des principes de la participation, partage d'information, transparence, redevabilité, efficacité et efficience pour renforcer la confiance mutuelle;
- Développer des plans d'affaires conjointement avec les membres, sur base d'une analyse économique. La transformation (décortiqueuse) a le potentiel de devenir une source de recette importante pour les organisations;
- Mieux intégrer la fonction des relais IT dans les organisations de producteurs avec un cahier de charge bien défini<sup>29</sup> et un responsable pour le suivi et soutien des relais.
- Créer un effet multiplicateur pour les relais IT.
- Créer des mécanismes d'indemnisation pour les bénévoles engagés dans la commercialisation.
- Revoir les politiques et pratiques de crédits aux organisations et éliminer progressivement les intrants chimiques de la gamme de produits utilisés pour la production;
- A moyen terme, formaliser et professionnaliser les organisations pour atteindre de nouveaux marchés avec des produits transformés pour plus de valeur-ajoutée.
- Analyser les possibilités de vente directe aux consommateurs dans des centres villes/urbains afin d'augmenter la marge bénéficiaire (circuits courts).

#### **En ce qui concerne l'alphabétisation**

- Analyser la possibilité de l'adoption de la méthode REFLECT qui, selon l'expérience du consultant, a prouvé être plus efficiente et efficace en ce qui concerne l'apprentissage et l'application des acquis. De plus, l'approche REFLECT renforce l'engagement de l'apprenant, elle a des effets au niveau du genre et elle est mieux appréciée par les apprenants que les méthodes plus classiques.
- Analyser la possibilité de fusionner l'alphabétisation (méthode REFLECT) avec les groupes AVEC. Il y a un bon potentiel de créer une synergie entre les deux activités.

---

<sup>29</sup> Tâches et responsabilités bien décrites et suivies par les responsables de l'organisation.

### **En ce qui concerne la nutrition et l'assainissement**

- Dans l'approche, renforcer les liens entre la production saine, l'autoconsommation, la diversité et l'alimentation équilibrée.
- Intégrer l'approche HAMS pour renforcer le travail au niveau de l'hygiène et l'assainissement au niveau communautaire.

### **En ce qui concerne l'ECMS**

- Continuer les efforts de mieux intégrer l'ECMS dans le reste du programme. La création de la coopérative a un potentiel intéressant. Pour les jeunes déscolarisés, proposer l'alphabétisation, de préférence en utilisant la méthode REFLECT.
- Mieux intégrer les activités dans la vie quotidienne de l'école (par exemple, liaison jardinage avec les cantines, reboisement comme outil d'embellir les espaces scolaires afin de les rendre plus agréables et verdoyants). Privilégier les stratégies préventives (poubelles) sur les moyens curatifs (nettoyage).

### **En ce qui concerne les groupes AVEC**

- L'approche AVEC mérite une place plus centrale dans le programme au-delà de stratégie de motivation des structures communautaires, grâce à sa capacité de mobilisation et dynamisation des communautés. Il existe beaucoup d'autres potentiels à exploiter en vue de créer de nouveaux groupes dans la zone. La participation dans les groupes AVEC fournit aussi une éducation financière aux membres (ce qui peut être utile pour les AVC, par exemple) et facilitera le développement des activités commerciales comme la transformation.
- ALDIPE devrait céder le rôle de promoteur local et recruter et former des promoteurs locaux qui peuvent créer des groupes appuyés par ALDIPE. Dans ce cas, il faudrait développer des mécanismes de paiement par les groupes pour les services rendus par les promoteurs afin de pérenniser le modèle.
- Les règles de fonctionnement par rapport au crédit doivent être revues. Il est recommandé pour les 3 premiers mois de ne pas céder de crédits et d'épargner seulement, ceci pour plusieurs raisons : consolider le groupe et renforcer la solidarité, permettre à plus de monde de prendre du crédit et permettre d'allouer des crédits de montants plus importants<sup>30</sup>. L'octroi de crédits doit toujours être basé sur un plan d'affaire.
- Pour les participants les plus performants et les plus entrepreneurs, développer, sur la base de leurs besoins, des mécanismes pour faciliter l'accès au microcrédit formel.

### **En ce qui concerne le genre**

- Initier le processus GAL au sein d'ALDIPE.
- Intégrer l'approche GAL dans les interventions auprès des communautés.

## **Fin**

---

<sup>30</sup> Une des limites des groupes AVEC est que les montants de crédit sont souvent petits, ce qui empêche des investissements plus importants dans des activités économiques.

## Références

ALDIPE, document interne : Note de Synthèse

ALDIPE, document interne : Présentation de l'ONG ALDIPE

ALDIPE, Capitalisation sur la gestion autonome des AVC Allahé et Zagnanado (final)

ALDIPE, Capitaliser sur l'approche de formation et de suivi des producteurs relais (provisoire)

ALDIPE, document interne, Enquête Alphabétisation

ALDIPE Fiche Technique sur le riz en SRI (provisoire)

ALDIPE, Plaquette Guide pratique de production du maïs (provisoire)

ALDIPE, Capitaliser sur l'approche de formation et de suivi des producteurs relais (provisoire)

ALDIPE, Capitalisation sur le warrantage (provisoire)

Cabinet Civil de la Présidence de la République, Bureau d'Analyses et d'Investigations (BAI), Bureau d'Etudes et d'Appui au secteur Agricole (B2A), Rapport d'Etudes de faisabilités technique, économique, sociale et environnementale, PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE MAÏS AU BENIN (PNDF-Maïs 2018-2021), avril 2018.

DBA, Programme PADCE XXI, Rapport annuel 2017 Programme PADCE XXI

DBA Programme PADCE XXI, Rapport annuel 2018

DBA Programme PADCE XXI, Rapport premier trimestre 2019

DBA Programme PADCE XXI, Rapport deuxième trimestre 2019

DBA Programme PADCE XXI, Rapport troisième trimestre 2019

DBA Programme PADCE XXI, Rapport premier trimestre 2021

DBA Programme PADCE XXI, Rapport deuxième trimestre 2021

DBA Programme PADCE XXI, Rapport troisième trimestre 2021

Sounou C. Armel Ulrich, Rapport Étude Environnement et Cartographie, Mai 2020

UNICEF/IRC [www.pseau.org/outils/ouvrages/manuel\\_hygiene\\_assainissement\\_milieu\\_scolaire\\_unicef.pdf](http://www.pseau.org/outils/ouvrages/manuel_hygiene_assainissement_milieu_scolaire_unicef.pdf)

## Annexe 1      Termes de Référence



### Termes de Référence Evaluation Finale

Programme de Promotion d'une Agriculture Durable et d'une  
Citoyenneté Engagée au XXIème siècle

## Volet Benin

### I. Le contexte de l'évaluation

#### 1. Les organisations

Le programme PADCE XXI de DBA est mis en œuvre au Bénin en partenariat avec l'ONG ALDIPE (Association de Lutte pour un Développement Intégré et pour la Protection de l'Environnement). Le partenariat entre DBA et ALDIPE remonte à 2006 dans le cadre d'activités d'éducation au développement menées par l'ONG belge au Bénin. La prise de connaissance progressive notamment via le partage de visions ainsi que la confiance entre les deux ONG ont amené en 2007 à inaugurer un volet Sud centré sur la sécurité alimentaire dans le département du Zou. ALDIPE est plus particulièrement chargé de l'exécution opérationnelle du programme. L'ONG est reconnue comme un acteur essentiel dans le domaine du développement dans les départements du Zou et des collines et entretient par ailleurs d'excellentes relations avec les autorités communales et départementales qui lui permettent de travailler en synergie avec les institutions étatiques. DBA apporte son conseil, son appui et son expertise à ALDIPE et s'assure de la qualité, de l'efficacité et de l'efficience de la mise en œuvre du programme. Les activités sont mises en œuvre suivant le planning opérationnel défini d'un commun accord lors de l'identification du programme.

Défi Belgique Afrique est une association belge, créée en 1987, reconnue comme ONG et comme OJ, dont la mission consiste à :

1. Participer à l'émergence et la consolidation d'une conscience citoyenne auprès de la jeunesse et renforcer son engagement individuel et collectif en faveur d'un monde équitable, solidaire et durable, mais aussi contribuer, avec d'autres, à en faire une priorité des acteurs de l'éducation.

2. Soutenir les familles dont la principale activité est l'agriculture (exploitations familiales) afin qu'elles améliorent leurs conditions de vie, et assurer la transition vers des systèmes alimentaires durables ayant un impact économique, social et environnemental positif sur le long terme pour les agriculteur.trice.s et pour les consommateur.trice.s.

ALDIPE est une ONG de développement créée en juin 1989 à l'occasion de la paralysie totale de toutes les institutions d'Etat suite à la crise socio-économique et politiques des années 1988-1990. L'ONG a comme mission de participer au développement socio-économique et culturel de l'Afrique en général et du Bénin en particulier par l'appui aux zones déshéritées et aux populations défavorisées à travers des approches de responsabilisation et d'autopromotion. Elle est basée à Bohicon et travaille dans les départements du Zou-collines, du Mono-Couffo, de l'Ouémé-Plateau et de l'Atlantique.

Pour maintenir une activité agricole rentable en milieu rural en combinant les objectifs indissociables de sécurité et de souveraineté alimentaire, l'ONG ALDIPE œuvre pour une agriculture plus juste sur le plan social avec des modes de production durables et respectueux des ressources naturelles, notamment la terre et l'eau. Elle met en œuvre des projets de développement agricoles axés sur l'appui aux agricultures familiales.

## **2. Description du projet/programme**

L'intervention vise à promouvoir le développement de filières agricoles locales (riz, maïs et soja) par des communautés ancrées durablement dans leur territoire, dans les communes d'Abomey, Za-kpota, Zagnanado et Zogbodomey (Zou). Au niveau de la production, le programme déploiera une stratégie d'aménagement des bas-fonds et de formation à des itinéraires techniques adaptés aux effets du changement climatique et respectueux de l'environnement. Le programme équipera et accompagnera des groupements de femmes notamment pour la transformation du riz (battage, décorticage, étuvage, ...) mais aussi du maïs et soja. Pour compléter l'approche filière, des associations villageoises de commercialisation (AVC) et les coopératives organiseront le crédit/stockage et la vente groupée des productions agricoles. Des entrepreneur.euse.s agricole.s seront aussi appuyé.e.s pour développer des circuits courts et la vente directe. Quant à la jeunesse, elle sera sensibilisée à l'impact de sa consommation sur l'économie locale. Pour assurer l'ancrage durable des communautés dans leur territoire, des relais communautaires (nutrition, hygiène, alphabétisation, agriculture, pistes rurales et eau potable) et des AVEC (Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit) seront mobilisés et les services décentralisés ou déconcentrés seront associés à la cogestion des infrastructures. Les capacités du partenaire seront renforcées en agroécologie et en capitalisation notamment.

## **II. Les enjeux de l'évaluation**

### **1. Objectifs et objet de l'évaluation**

L'objectif de cette évaluation est d'apprécier les changements induits par l'action et la qualité des interventions afin d'en tirer les leçons pour la suite et rendre compte à notre bailleur. Comme il s'agit de l'évaluation finale, il est demandé de considérer l'outcome dans son entièreté et

d'analyser les critères suivants : pertinence, efficacité, efficience, effets-impact, durabilité et des thèmes transversaux de genre et d'environnement

Au niveau de la pertinence, efficacité et de l'efficience, on demande de se référer également aux résultats de l'évaluation à mi-parcours qui a déjà analysé ces aspects et de les actualiser.

Au niveau des effets-impact, il est demandé de travailler à partir de la théorie du changement et d'estimer dans quelle mesure cette dernière était juste et réaliste, mais aussi d'apprécier les changements induits par les interventions dans le milieu.

Au niveau de la durabilité, il est demandé d'estimer les résultats en fonction des communes pour tenir compte de la durée d'intervention et de la phase de la stratégie de sortie.

Suite à ces différentes analyses, l'évaluateur.rice dégagera des leçons de la mise en œuvre du programme dans le but de formuler des recommandations concrètes. Les résultats nous permettront de mieux nous projeter dans l'avenir en réorientant nos actions si nécessaire et permettra au bailleur d'avoir un avis éclairé sur les résultats du programme.

## 2. Public cible de l'évaluation

Pour les activités de production de riz, maïs et soja ainsi que de leurs circuits de transformation et de commercialisation, le public cible est celui des agriculteur.trice.s dans les trois communes où se déroule le programme. On touche ici plus de 350 ménages.

Concernant les activités en nutrition et en hygiène, elles se réalisent auprès de 1.250 ménages des villages de Zagnanado et Zogbodomey. C'est parmi ce public que les candidat.e.s à suivre les cours d'alphabétisation se manifestent.

Finalement dans le domaine de l'ECMS, ce sont chaque année environ 100 jeunes de Abomey/ Bohicon qui s'engagent dans un cycle Do It.

Domaine	Abomey	Zakpota	Zagnanado	Zogbodomey
Agricole (coopérative)		58 ménages	110ménages	242ménages
Nutrition			307ménages	1102ménages
Alphabétisation	/	8 centres et 202 apprenant.e.s sur CODDÉSUD (précédent programme)	8 centres pour 192 apprenant.e.s sur (CODDÉSUD 3) 4 centres avec 107 apprenant.e.s sur PADCE XXI	6 centres avec 265 apprenant.e.s sur PADCE XXI
Hygiène/assainissement			307 ménages	1102 ménages
AVEC		370 membres	230 membres	420 membres
Jeunes urbains	100/chaque année ou 500 sur la durée du programme			

### 1. Champs de l'évaluation (zone géographique, outcome concernés, partie-prenantes)

Le programme est mis en œuvre dans 4 des 9 communes du département du Zou : ZaKpota, Abomey, Zagnanado et Zogbodomey. Les 3 premières communes constituaient déjà la zone d'intervention du précédent programme, la commune de Zogbodomey vient élargir la zone d'intervention depuis 2017.

L'outcome du programme : « Promouvoir le développement de filières agricoles locales par des communautés ancrées durablement dans leur territoire » a été exécuté dans ces zones de façon différente. Le type d'activités menés et la durée de l'intervention seront à prendre en compte lors de l'évaluation de la réalisation de l'outcome dans ces 4 zones.

L'évaluateur.rice s'entretiendra avec les bénéficiaires direct.e.s : hommes et femmes du milieu rural (villages des communes impliquées), jeunes du milieu urbain (écoles secondaires) et du milieu rural (écoles primaires) mais également indirect.e.s : la mairie, les services techniques décentralisés et déconcentrés, les enseignant.e.s et parents de jeunes

## III. Contenu, méthodologie et profil

### 1. Questions évaluatives

Les questions évaluatives s'articuleront autour des critères suivants : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et les effets auxquels s'ajouteront le genre et l'environnement

#### 1. La pertinence

- Les activités et les produits du programme sont-ils bien adaptés à l'impact et aux effets recherchés ?
- Les modalités d'accompagnement du public cible sont-elles appropriées/adaptées ? Quels sont les alliés à mobiliser ?

#### 2. L'efficacité

- Dans quelle mesure les objectifs visés ont-ils été atteints/sont-ils susceptibles d'être atteints ?
- Quels sont les principaux facteurs qui ont déterminé la réalisation ou la non-réalisation des objectifs visés ? Quels sont les freins identifiés ? Y a-t-il des réorientations nécessaires pour des programmes futurs ?

#### 3. Efficience

- Les activités ont-elles été efficaces par rapport à leur coût ?
- Le programme a-t-il été exécuté de la manière la plus efficiente comparativement aux autres approches possibles ?

#### 4. Effets (Impact)

- Quelles sont les effets et/ou changements de comportement observés auprès du public cible ?
- Comment ces effets et/ou changements ont-ils amélioré les conditions de vie du public cible et/ou motivé leur engagement pour un monde équitable, solidaire et durable ?
- Dans quelle mesure faut-il réorienter la stratégie pour accroître les effets et les impacts ?

#### 5. Durabilité

- Dans quelle mesure les relais communautaires ont-ils continué leur rôle ?
- Est-ce que les structures mises en place continuent à fonctionner et à évoluer : coopératives, AVEC, Bénévoles, cellules ECMS, facilitateurs en alphabétisation

## 6. Genre

- Est-ce que le projet a amélioré les conditions de vie des femmes ?
- Est-ce que le projet a eu des impacts négatifs sur les femmes ?
- Est-ce que le projet favorise une plus grande implication des filles/femmes au processus de décision et de participation au développement local ?

## 7. Environnement

- Quels sont les domaines où le projet a eu un impact positif par rapport à l'environnement ?
- Quelles sont les gardes fous à mettre en place pour minimiser les impacts négatifs sur l'environnement ?

### 2. Les caractéristiques méthodologiques de l'évaluation:

- Réalisée en référence à la logique d'intervention du programme.
- Participative : les parties prenantes (ALDIPE, DBA, organisations partenaires, publics) seront sollicitées/impliquées/consultées lors des différentes étapes du processus d'évaluation.
- Triangulation des informations recueillies
- Prospective : l'évaluation inclura des propositions d'amélioration, à formuler en collaboration avec les parties prenantes.

Les documents disponibles :

Projet soumis à la DGD (2017-2021)

Rapport annuel 2017, 2018, 2019 et 2020 & Rapport de l'évaluation à mi-parcours

Score de performances et leçons apprises (rapports soumis à la DGD annuellement)

Le manuel de suivi/évaluation & Les rapports de suivi-évaluation 2018, 2019 et 2020

### 3. Le profil de l'évaluateur.rice :

- Disposer d'une expertise et de bonnes connaissances des enjeux liés au développement durable
- Avoir une expérience de plusieurs années dans l'évaluation de programmes et surtout en Afrique
- Avoir une connaissance de la zone d'intervention
- Parfaite maîtrise du Français (en particulier bonnes capacités de rédaction).

## IV. Timing, pilotage et livrables attendus

Plan indicatif du processus

Description	Echéance
Recrutement de l'évaluateur.trice	Octobre 2021
Préparation de l'évaluation (3 jours) - S'accorder sur les termes de la collaboration, signer la convention - Organiser une réunion de démarrage (définir la méthode de collecte des données, les guides d'entretien, personnes à rencontrer, etc.) - Analyse documentaire (DBA et autres) - Rencontre des responsables de projets de DBA - Elaboration d'un rapport de démarrage	Novembre 2021
Travail de terrain (6 jours) - Rencontres au Bénin des publics et des partenaires - Focus group - Elaboration de conclusions provisoires et première réunion de restitution auprès de l'équipe au Bénin	Novembre 2021
Elaboration du rapport d'évaluation (4 jours) - Elaboration du rapport provisoire et final - Organiser une réunion de restitution finale en Belgique	Décembre 2021

La durée de l'évaluation est estimée à environ 13 jours de travail et 2 jours de voyages, avec des variations possibles dans la répartition proposée ci-dessus.

### **Candidatures**

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont invité.e.s à adresser leur candidature pour le 2 novembre 2021 au plus tard à Patricia Toelen ([patricia@ongdba.org](mailto:patricia@ongdba.org)), responsable de l'évaluation, composée des documents suivants :

- Une note de compréhension des TDR (max 5 pages)
- Une note méthodologique détaillée d'intervention (max 10 pages)
- Un planning détaillé de la mission
- Un CV du consultant
- Un tableau détaillé des coûts liés à l'évaluation en euros ttc.

Toute information additionnelle peut être obtenue auprès de Patricia Toelen, à l'adresse sus-mentionnée.

## Annexe 2 Itinéraire de la mission

Date	Localisation	Activité	Responsable
09/01	Cotonou	Arrivée	NB & JT
		Préparation mission	NB & JT
10/01	Bohicon	Déplacement Abomey	NB & JT
		Préparation rencontre Aldipe	NB & JT
11/01	Bohicon	Rencontre avec équipe Aldipe (voir liste de présence)	NB & JT
12/01	Zogbodomey, Avlamè	Kotokpa	Rencontre relais agricoles
		Agbogbohonou	Relais nutrition, Relais Santé hygiène, Groupe AVEC
13/01		Kotokpa	Rencontre AVC
14/01	Zagnanado	Zonmon	Rencontre relais agricoles
		Klobo	Relais nutrition, Relais Santé hygiène, Groupe AVEC
15/01	Abomey	Zonmon	Rencontre AVC
			Rencontre CEG 2 Abomey Thierry Azibligo, Directeur
			Visite au CEG Tanve. Rencontre avec Ouasono Seraphia, Martial Akasuno et Allain Mapofa
		Rencontre avec les jeunes bénévoles ECMS	
16/01	Cotonou	Déplacement Cotonou (teste PCR)	NB & JT
17/01	Bohicon	Restitution avec ALDIPE et la responsable DBA (Patricia)	NB & JT
			Retour Cotonou

## Annexe 3 Guides d'entretien

### Guide d'interview d'ALDIPE

#### 1. Appréciation des activités (travail de groupe)

Activité	Force	Faiblesse	Résultat obtenu (1-5)
Bas fonds			
IT et relais production			
Relais Nutrition			
Relais hygiène / assainissement			
Groupes alpha			
Groupes AVEC			
Piste rurales			
Ferme écologique			
AVC			
Comité Forage			
ECMS			
Renforcement capacité ALDIPE			

#### Appréciation des résultats (travail de groupe)

*Prenez les résultats atteints du projet.*

Question : Demandez à chaque participant de donner une note (de 1 à 10) par rapport à l'atteint de chaque un des 4 résultats.



- R1. Les productions de riz, maïs, soja sont initiées ou dynamisées à travers l'adoption d'itinéraires techniques adaptés au milieu et respectueux de l'environnement ;
- R2. Des circuits de transformation et de commercialisation durables sont mis en place ;
- R3. Une alimentation saine et responsable est promue auprès des consommateurs de la zone ;
- R4. *Les capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles du partenaire sont renforcées dans le domaine de l'agro-écologie et de la capitalisation.*

OS : Le PADCE XXI vise à promouvoir le développement de filières agricoles locales par des communautés ancrées durablement dans leur territoire (objectif spécifique ou *outcome*).

*Prenez les notes (la plus élevée et la plus basse) et demandez à expliquer pourquoi ils ont donné cette note. Entamez une échange/analyse conjointe par rapport aux raisons. Explorez de cette forme les points forts et points faibles des activités et approches par résultat.*

Question : Quels étaient les facteurs les plus importants à influencer les résultats?

*Il est important d'enregistrer les notes et la fonction de chaque personne pour pouvoir détecter des différences relatives à la position dans l'organisation.*

Question : Selon votre perspective, si vous aviez la possibilité de refaire le programme, qu'est-ce que vous

iriez faire différemment ?

### **Appréciation des changements (travail de groupe)**



Question : Selon vous, quels ont été les changements (si il y en a) que vous pouvez observer parmi les bénéficiaires ?

*Enregistrez les changements et demandez de les mettre en ordre d'importance. Après, demandez à chaque participant de voter sur les 2 changements les plus importants.*

*Prenez une photo des résultats.*



Question : Dans votre appréciation quels ont été les changements (si il y en a) que vous pouvez observer dans votre organisation ?

*Enregistrez les changements et demandez de les mettre en ordre d'importance. Après demandez à chaque participant de voter sur les 2 changements les plus importants.*

*Prenez une photo des résultats.*

### **Evaluation finale (travail de groupe)**

Question : Quelles ont été les réorientations depuis l'évaluation mi-parcours mises en œuvre par ALDIPE ?

Quels étaient les points forts et points faibles des recommandations ?

### **Diagramme Venn relations organisationnelles (travail de groupe)**

*(Forces et faiblesses, évolution, synergies avec des autres programmes ?)*

Question : Est-ce que vous avez encore des observations ?

Merci de votre temps et disponibilité

### Guide d'entretien AVC- 120 min max

#### 1. Diagramme de VENN de chaque AVC

- Quels sont les partenaires avec lesquels vous travaillez ? et
- Quels sont les niveaux d'importance des relations ?
- Contraintes/Limites entre relation AVC et Partenaires

#### 2. Selon vous, quels sont les indicateurs de bon fonctionnement des AVCs ?

#### 3. Attribuez des scores aux indicateurs énumérés (1 à 5) pratique : évaluation par les paires (AVC évalue l'autre AVC et vice-versa)

#### 4. Quels sont les changements induits par les AVCs sur votre vie ?

#### 5. Si vous devez reproduire le même exercice, est ce que c'est la même approche que vous allez utiliser ?

### Focus Group Discussion pour les bénéficiaire et partenaires - 120 min max

Pendant la discussion, observer le niveau et le type de participation des hommes et des femmes.

Pour les classements, nous utiliserons deux systèmes :

*Établissement des priorités (en ordonnant les cartes de la plus importante à la moins importante). Vote en posant de petites pierres, pièces de monnaie, bouts de bois, feuilles ou des capsules de bouteille sur la carte sélectionnée*

On prendra une photo des résultats des classements.

Note: Le "guide" qui accompagne l'équipe aux groupes ne peut pas être l'agent terrain qui travaille avec le groupe

### Les rencontres ne doivent pas prendre plus d'une heure et demie (90 min) max 2 heures (120 min) (à remplir par l'intervieweur sans poser de questions)

Localisation : \_\_\_\_\_ Membres présents: Femmes Hommes  
Non membres présents (si applicable): Fonction:

#### Introduction

Remercier les personnes d'être venues.

Expliquer en quelques mots les raisons de cette visite au groupe : en savoir plus sur leurs activités, mieux comprendre le fonctionnement du groupe, identifier ensemble les forces de faiblesses du groupe et proposer des améliorations.

#### 1. Informations de base par rapport au fonctionnement de l'organisation

Est-ce que l'organisation est formalisée ? Si oui, depuis quand :

Nombre de membres actuels: Femmes Hommes

Est-ce que l'organisation a connu des changements par rapport à ses membres ? Si oui, quand ?

Est-ce qu'il y a des échanges réguliers entre les IT et à quelle fréquence

Comment circule l'information au sein du groupe ? (flux ? documentation et classement ?)

Quelles sont les activités et mode de fonctionnement des IT ?

Quel serait votre regard dans l'appréciation de l'approche actuelle utilisée

Si vous pouvez changer des activités quelles activités vous alliez supprimer ? Et quelle activité vous alliez ajouter ?

Lesquelles ?

### 3. Analyse des résultats (changements induits)

Est-ce que la participation dans votre groupe a induit des changements dans votre vie?



*Ecrivez les changements sur des cartes individuels et mettez les cartes (en utilisant des couleurs différents pour des hommes et des femmes) sur le champ. Demandez du groupe de les mettre en ordre d'importance selon le consensus du groupe.*

*En suite demande les participants de voter pour les deux avantages individuelles les plus importantes en mettant des pierres ou bout de bois.*

### 4. Contraintes (priorisation) perspectives et recommandations

Si vous pouvez changer des activités du projet quelles activités vous alliez supprimer ? Et quelles activités vous alliez ajouter

### 5. Rayonnement du groupe

Comment caractériseriez-vous les personnes riches/ moyennes/ pauvres et très pauvre dans votre communauté?



*(Quels sont les indicateurs de pauvreté facilement identifiables dans cette communauté? **Utilisez 4 cartes 1 carte par groupe économique, utilisez des couleurs différents pour les femmes.***

*Demandez chaque participant de faire son auto-classement à l'aide de pierres par rapport à sa situation actuelle*

*Répétez l'exercice mais maintenant par rapport à la situation il y a 5 ans.*

Toutes autres questions ou sujets que le groupe souhaite soulever.

Remercier les personnes de leur temps et de leur participation et leur souhaiter bonne chance.

## Annexe 4 Changements induits par le programme selon les bénéficiaires

<b>Nombre de rencontres : 5</b>							
<b>Participation : 56 femmes et 64 hommes</b>							
<b>Changement</b>	<b>F</b>	<b>%F</b>	<b>H</b>	<b>%H</b>	<b>Total</b>	<b>% Total</b>	<b>Nbr citation</b>
Nouvelles Initiatives Economiques / Nouvelles AGR/ Augmentation AGR	1	2	1	2	2	2	2
Autonomie économique	1	2	0	0	1	1	2
Village plus propre / assainissement cadre vie	6	11	6	9	12	10	4
Scolarisation enfants améliorée	5	9	2	3	7	6	5
Meilleures relations dans le foyer / L'amour renforcé	1	2	0	0	1	1	1
Amélioration cadre vie / Habitat	0	0	1	2	1	1	2
Taux de mortalité réduit / Santé enfants améliorée	6	11	0	0	6	5	2
<b>Augmentation connaissance</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>37</b>	<b>58</b>	<b>44</b>	<b>37</b>	<b>5</b>
Confiance en soi améliorée /parler en public	0	0	6	9	6	5	2
<b>Amélioration Nutrition</b>	<b>17</b>	<b>30</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>20</b>	<b>17</b>	<b>2</b>
Plus d'autonomie grâce à l'Alpha	3	5	1	2	4	3	1
Fin de Tracasserie	0	0	1	2	1	1	2
Accès à crédit / disponibilité crédit	9	16	6	9	15	13	2
<b>Croissance économique village / l'argent reste dans la localité</b>	<b>15</b>	<b>27</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>17</b>	<b>14</b>	<b>2</b>
Accès aux intrants	0	0	0	0	0	0	1
Technologie/équipement transformation du riz	1	2	0	0	1	1	1
Semence précoce / bonne qualité	3	5	0	0	3	3	2
Stockage /warrantage	4	7	3	5	7	6	2
<b>Amélioration pratiques agricoles</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>14</b>	<b>3</b>
<b>Sécurité Alimentaire / disponibilité alimentation</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>27</b>	<b>42</b>	<b>33</b>	<b>28</b>	<b>3</b>
Augmentation revenue	1	2	2	3	3	3	3
Prise en charge de la famille	1	2	0	0	1	1	2
Acquisition de biens	8	14	7	11	15	13	3
Production toute l'année	0	0	0	0	0	0	1
Mise en valeur bas-fonds	1	2	1	2	2	2	1
Recul cas de vol	0	0	1	2	1	1	1
Réduction des pertes pos-récolte	0	0	0	0	0	0	2
Liquidité et épuration de dettes	0	0	0	0	0	0	1
Augmentation productivité / rendement	1	2	0	0	1	1	1
Alphabétisation	0	0	1	2	1	1	1
Réduction de charges de travail / mécanisation	4	7	1	2	5	4	1
Extension des superficies emblavées	0	0	0	0	0	0	1
Prise conscience importance nutrition et hygiène	0	0	0	0	0	0	1
Transformation riz étuvage	0	0	1	2	1	1	1
Alphabétisation	0	0	0	0	0	0	1
Abduction d'eau	0	0	0	0	0	0	1
Compte d'exploitation	1	2	7	11	8	7	1
Savoir vivre et responsabilisation	0	0	2	3	2	2	1
Solidarité et entraide	2	4	0	0	2	2	1

## Annexe 5 Changements induits par le volet ECMS selon les jeunes

Chaque participant a été invité à identifier les 2 changements les plus importants attribuables au programme ECMS.

**Filles** Nombre participants : 5  
Élue déléguée dans son collège  
Le jardinage  
Insertion des nouvelles activités  
Développement personnel  
Meilleure compréhension réalités des pays occidentaux  
Acquisition savoirs en culture en général  
Les séjours internes  
Participation des filles  
Mieux travailler au cours des devoirs  
Fabrication yaourt, savons liquide  
Connaître la culture des autres pays

**Garçons / jeunes hommes** Nombre participants : 16  
Création propre ONG  
Rencontre avec des autorités  
Meilleure gestion du stress, prise de parole  
Gestion du complexe de supériorité  
Développement personnel  
Devenir plus ouvert à l'autre  
Maîtriser sa place dans la société / comment impacter mon environnement de façon positive  
Commencer l'entrepreneuriat  
Réhaussement niveau intellectuel  
Plus de maturité  
Maîtrise de la culture et contraintes culturels  
Capacité d'analyse améliorée  
Capacité de concevoir et gérer des formations  
Prise de parole devant un public  
Motivation pour contribuer au développement de la localité en tant que jeune  
Savoir engager dans un groupe  
La réussite dans un groupe  
L'entrepreneuriat  
Travail en groupe  
L'entrepreneuriat  
Savoir fabriquer du savon liquide  
Savoir mieux parler  
l'entrepreneuriat  
Participation des filles au programme  
Insertion des journées de formation issues de préoccupations des jeunes  
Changement de comportement  
L'adaptation face aux problèmes du chômage

Développement personnel

La culture d'esprit critique

Facilité d'expression, prise de parole devant public

Gestion du stress, contrôle de soi et ouverture d'esprit

Esprit critique sur ce qui se fait autour de moi

Compétences d'encadrer un groupe

## Annexe 6 Hygiène et Assainissement en Milieu Scolaire

Extrait du manuel d'UNICEF / IRC

[www.pseau.org/outils/ouvrages/manuel\\_hygiene\\_assainissement\\_milieu\\_scolaire\\_unicef.pdf](http://www.pseau.org/outils/ouvrages/manuel_hygiene_assainissement_milieu_scolaire_unicef.pdf)

Développer les connaissances des élèves en matière de santé et de prévention ne devrait donc constituer que l'un des aspects du programme. Lorsque les connaissances sont étayées par les facteurs d'habilitation et de renforcement, les changements souhaités peuvent prendre place dans l'environnement scolaire et communautaire. Ceci souligne combien il est important d'associer l'éducation à l'hygiène à la construction d'installations d'assainissement de l'eau et de l'environnement et d'impliquer la communauté et les institutions de santé publique dans les efforts d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire.

Un bon programme d'Hygiène et d'Assainissement en Milieu Scolaire (HAMS) est un programme exhaustif, comprenant :

1. l'évaluation commune des besoins par les élèves, les enseignants, les parents et les membres de la communauté ;
2. la formulation des objectifs et des résultats visés ainsi que l'élaboration d'un plan d'action ;
3. l'amélioration des installations d'assainissement de l'eau et de l'environnement ;
4. des équipements bien utilisés et correctement entretenus ;
5. l'éducation à l'hygiène pour les élèves ;
6. les supports pédagogiques basés sur la situation concrète dans et autour de l'école, à fin de rendre les enfants conscients des avantages qu'ils peuvent tirer de l'utilisation correcte et hygiénique des équipements améliorés ainsi que de la gravité des maladies qui résultent des mauvaises conditions d'assainissement à l'école ;
7. le fait de mener de front l'amélioration des installations et l'éducation à l'hygiène ;
8. La participation des élèves à la planification, à l'exécution et à l'entretien ;
9. la formation des techniciens et des enseignants ;
10. le suivi du programme et de ses effets particulièrement par le biais de l'auto-évaluation.

## **Annexe 7      Restitution à l'équipe d'ALDIPE et DBA à Bohicon**